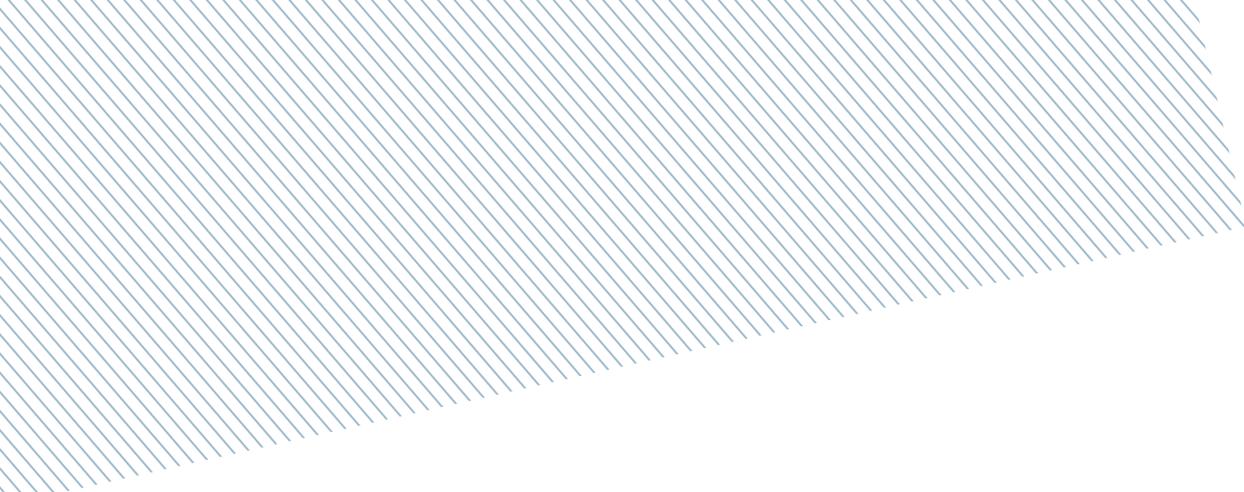


Programme de travail

2021

Approuvé en Assemblée générale
du 13 avril 2021



INTRODUCTION *page 04*

Axe 1

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE *page 07*

- 08 Zan, économie de foncier
- 10 Biodiversité
- 12 Climat, énergie, santé
- 15 Mobilités

Axe 2

REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE *page 19*

- 20 Activités économiques
- 25 Foncier d'activités
- 28 Finances et commande publiques

Axe 3

COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE *page 29*

- 30 Démographie
- 31 Habitat
- 36 Mode de vie - Cohésion sociale

Axe 4

COOPÉRATIONS TERRITORIALES *page 41*

- 42 Coopérations de proximité
- 44 Coopérations métropolitaines

Axe 5

URBANISME ET AMÉNAGEMENT *page 45*

- 46 Prospective urbaine
- 48 Projets de paysage
- 49 Espace public
- 51 Planification territoriale

Axe 6

RÉSEAUX, PARTENARIATS ET COMMUNICATION *page 55*

L'AGENCE *page 61*

- 62 La gouvernance
 - 63 L'équipe
- 



Conformément à sa mission d'intérêt général au service des politiques de développement et d'aménagement durable de ses territoires d'intervention, l'Audiar élabore chaque année son programme de travail dans un esprit de co-construction avec ses membres fondateurs (État, Rennes Métropole) et ses autres partenaires adhérents (Conseil régional, Conseil départemental, Pays de Rennes, EPCI...).

Fruit de nombreux échanges avec les élus et les services des membres, ce programme d'activités vise à satisfaire les demandes recensées et l'intérêt exprimé pour les missions et travaux de l'agence. Il répond donc à des enjeux intéressant directement ou indirectement les membres de l'Audiar et à des besoins de connaissances partagés. Les travaux proposés concernent pour l'essentiel l'ensemble des membres de l'agence et apportent parfois aussi des réponses plus ciblées aux attentes de certains partenaires, tout en relevant toujours de l'intérêt général. Les études conduites dans le cadre de ce programme partenarial d'activités sont la propriété de l'agence et mis à disposition de tous les membres.

Soumis à l'approbation des instances de gouvernance de l'agence, le programme de travail détaille les objectifs et livrables de chacun des projets permettant d'en suivre et évaluer la réalisation.

Le Bureau et le Conseil d'administration de l'Audiar, nouvellement installés en octobre 2020 par l'Assemblée générale renouvelée suite aux élections municipales et communautaires, ont débattu une première fois à l'automne 2020 des orientations du programme d'activités prévisionnel 2021 puis l'ont arrêté lors de la séance de mars 2021. Il a ensuite été approuvé par l'Assemblée générale en avril 2021.

Les travaux de l'agence en 2021 s'inscriront pour partie dans le prolongement de l'observation des dynamiques territoriales en matière démographique, sociale, économique, environnementale... Les ob-

Introduction

servatoires de l'agence, socle de ses missions, permettent de suivre et analyser les trajectoires et les interdépendances territoriales, de comprendre les transitions à l'œuvre et de construire des représentations partagées afin d'éclairer l'action publique de ses membres.

Le programme 2021 aura également pour ambition de conduire des réflexions, des études, des prospectives plus spécifiques pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques (notamment habitat, urbanisme, aménagement, économie, emploi, solidarité, environnement, mobilité). Ces interventions ont été définies dans un contexte marqué par le renouvellement des exécutifs politiques du « bloc communal » mais également par une crise sanitaire sans précédent depuis la seconde guerre et dont les impacts sociaux et économiques requestionnent les stratégies publiques de planification, de développement et d'aménagement territorial.

Au total, l'agence sera mobilisée en 2021 sur cinq thématiques d'études porteuses d'enjeux forts pour la métropole de Rennes et les autres territoires membres :

- les transitions écologique et climatique,
- le rebond et la résilience économique,
- la cohésion et la justice sociale,
- les coopérations territoriales,
- l'urbanisme et l'aménagement.

Par ailleurs, en 2021, l'Audiar poursuivra la digitalisation de ses process et la mise en ligne de la plupart de ses productions et observatoires, notamment dans le cadre de Datagences en partenariat avec les autres agences d'urbanisme de Bretagne. Elle poursuivra également ses actions de communication pour valoriser et mettre en partage ses travaux. Enfin, l'agence accompagnera aussi ses collectivités membres pour faciliter l'appropriation par les nouveaux élus des dynamiques et enjeux de nos territoires.



Axe 1

Transitions écologique
et climatique

1.1. ZAN, économie de foncier

Bien rare et non renouvelable par nature, le foncier est le support de plusieurs fonctions : alimentaire et agricole, préservation de la biodiversité, développement urbain et économique, loisirs...

Les enjeux qui lui sont liés sont multiples : restreindre la consommation d'espace, suivre les prix, les rythmes et donc anticiper les besoins, évaluer les potentiels, notamment de densification, mais aussi de renaturation. L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) est un défi majeur pour les territoires.

L'Audiar assistera Rennes Métropole et les territoires voisins dans la mise en place d'outils d'observation de l'évolution des sols et de la consommation foncière. Elle appuiera les politiques de sobriété foncière et la mise en place par les EPCI d'outils permettant d'atteindre les objectifs de zéro artificialisation nette conformément aux orientations de la future loi climat et du SRADDET.

N° 1101 OBSERVATOIRE FONCIER

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

L'observation foncière menée par l'Audiar vise à connaître et objectiver ce qui se passe dans les territoires tant en matière de consommation foncière que d'évolution des prix. Le premier objectif est d'établir un référentiel foncier. Cette connaissance et la veille foncière sur les différents marchés offrent un outil d'aide à l'élaboration des politiques foncières et à leur mise en œuvre. L'observation à l'échelle du département permet de lire la géographie des marchés et replacer les territoires dans leur contexte. L'observation foncière a également pour finalité le suivi des politiques publiques telles que les programmes locaux de l'habitat (PLH) et leurs volets fonciers. Elle est également utile pour mesurer l'efficacité des documents de planification stratégique et réglementaire (SCoT, PLUi...) vis-à-vis des objectifs de réduction de consommation d'espace notamment dans le nouveau contexte de zéro artificialisation nette et de l'évolution des coûts. Anticiper le devenir et la maîtrise du foncier, c'est permettre le développement des territoires en préservant au mieux les nécessaires équilibres et intérêts de tous les acteurs de ces territoires. Avec le nouveau contexte ZAN, les questions vont se centrer sur le renouvellement urbain, la densification et la renaturation.

L'agence poursuivra par ailleurs la co-animation du groupe sur les marchés fonciers dans le cadre du dispositif régional d'observation du foncier piloté par la Région Bretagne et l'État.

LES LIVRABLES

Marchés fonciers non bâtis

- Note observatoire.
- Data en ligne.
- Présentation en commission de Rennes Métropole (date à définir).
- Participation au dispositif régional d'observation du foncier breton (Région – État).
- Animation club foncier FNAU.
- Participation au groupe national de mutualisation et développement de l'observation foncière à partir des données DVF (DGFIP) et régional avec l'EPF.

Potentiels de densification et renaturation

- Note.
- Carte.
- Data.
- Participation aux travaux de réflexion ZAN avec Rennes Métropole.

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

Depuis deux décennies, le législateur a continuellement mis en avant la nécessité d'économie d'espace (loi dites SRU, Grenelle...). Les documents d'urbanisme intègrent dorénavant cet enjeu de sobriété foncière. Cependant, la démarche ZAN, dont les traductions réglementaires se finalisent, vise à marquer un véritable coup d'arrêt à l'artificialisation du territoire. Ce changement de paradigme ne sera pas sans conséquences sur le mode de développement de la ville et ses processus (densification, renaturation, maîtrise des coûts et des prix, financement du renouvellement urbain, volets juridiques...). Pour suivre cette consommation d'espace, répondre aux objectifs inscrits dans la loi et les documents de planification et éclairer les stratégies foncières, l'Audiar a mis en œuvre un nouveau référentiel pour le territoire, qui offre l'avantage de pouvoir être mis à jour régulièrement et est basé sur une méthode homogène pour de nombreuses collectivités bretonnes. Outre le suivi de consommation d'espace, ce nouveau référentiel se révèle utile pour d'autres finalités (amélioration de la connaissance des marchés fonciers, suivi du renouvellement urbain, des zones d'activités économiques, des mutations urbaines, définition de gisements...).

L'Audiar aura déployé le MOS début 2021 sur les territoires de Rennes Métropole, Pays de Châteaugiron, Liffré- Cormier Communauté, Val d'Ille Aubigné, Saint-Malo Agglomération et Dinan Agglomération.

LES LIVRABLES

- Note observatoire.
- Data.
- Outil en ligne.
- Restitution et accompagnement des territoires

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

La place de l'agriculture dans la ville archipel est essentielle en tant qu'activité économique et nourricière mais aussi comme composante incontournable du territoire au plan paysager, culturel et environnemental. Le projet du Pays de Rennes et de la Métropole a réaffirmé la place et le rôle de cette agriculture périurbaine, notamment au travers du Programme Local de l'Agriculture ou de la stratégie agriculture et alimentation durable. L'agence continuera d'accompagner ces collectivités dans leurs réflexions sur les espaces agro-naturels (outils de connaissance de l'agriculture locale, gestion du foncier, écosystème agriculture et alimentation...).

LES LIVRABLES

- Participation au groupe projet agriculture alimentation durable de la Métropole.
- Suivi du PLA.



OBSERVATOIRE HABITAT-FONCIER DINAN AGGLOMÉRATION

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

L'Audiar accompagnera Dinan Agglomération dans l'observation foncière pour lui permettre de mieux appréhender les évolutions des marchés fonciers et de l'immobilier d'occasion sur son territoire et participer ainsi au suivi de ses documents de planification et politiques publiques. Par ailleurs, les travaux demandés visent également à suivre et expertiser la consommation d'espace au travers d'un nouveau référentiel d'occupation du sol, le MOS. Engagé en 2020, la livraison des premiers travaux sera réalisée au printemps 2021, l'actualisation des marchés intervenant en cours d'années (réception et traitement du dernier millésime).

En 2021, l'Audiar travaillera également à la création d'un observatoire de l'habitat permettant de mieux comprendre le fonctionnement des marchés immobiliers sur Dinan agglomération et leurs enjeux en matière d'accès au logement et de politique de l'habitat. Ce nouvel outil analysera les différents segments de marchés du territoire (construction neuve, terrain à bâtir pour maisons individuelles, locatif social, immobilier d'occasion...).

LES LIVRABLES

Marchés fonciers et immobiliers d'occasion

- Note de synthèse (1^{er} semestre).
- Data, données en ligne.
- Restitution à définir.

MOS

- Data.
- Note technique.
- Restitution technique aux services (1^{er} trimestre).

1.2. Biodiversité

La prise en compte du patrimoine naturel s'inscrit dans une tradition de planification de la Métropole de Rennes depuis plus de quarante ans. Outre l'amélioration continue de la connaissance, l'intégration de la nature prend une part croissante dans les stratégies d'aménagement de la ville (aspiration sociale, services rendus...)

Au-delà de la prise en compte de cette thématique dans la planification, l'Audiar accompagnera la collectivité sur de nombreux projets intégrant la biodiversité, en lien avec les acteurs du territoire.

Parmi les grands enjeux urbains, la nécessaire réduction de l'imperméabilisation s'inscrit dans une démarche d'adaptation au changement climatique, de même que la nature en ville. L'agence poursuivra notamment un travail expérimental engagé avec les services de Rennes Métropole pour améliorer la connaissance du phénomène et identifier les réponses à y apporter.

NATURE EN VILLE

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

La place de la nature en ville est aujourd'hui incontournable que ce soit pour des questions de qualité de vie et de bien-être, de cadre urbain mais aussi et surtout des services écosystémiques qu'elle peut rendre au secteur urbanisé. Dans un contexte de changement climatique, les stratégies de végétalisation et de désimperméabilisation font partie des stratégies d'adaptation avec des solutions fondées sur la nature.

L'agence accompagne la Métropole et la ville de Rennes sur ces approches depuis plusieurs années, apportant son expertise et des connaissances pour

nourrir notamment les documents de planification ou les politiques publiques. L'agence participe activement au Conseil local de la Biodiversité de Rennes et accompagne l'action collective biodiversité de Rennes Métropole. Elle apporte également son appui aux stratégies de la Ville et de la Métropole (végétalisation, gestion des eaux pluviales) au travers du projet « Depave, la ville perméable ». Elle entretient également des liens avec les universités rennaises sur ce sujet de la nature en ville.

LES LIVRABLES

DEPAVE

- Animation/participation au groupe de travail.
- Animation de série d'ateliers (1^{er} semestre).
- Notes de synthèse.
- Data.

Appui à la définition d'une stratégie de reconquête de la biodiversité et action collective biodiversité Rennes Métropole :

- Participation à la démarche et animation.

- Réunions de secteurs et séminaire.
- Assistance et expertise sur les approches biodiversité territoriale.

Conseil Local de la Biodiversité, Canopée

- Participation aux travaux du Conseil local de la biodiversité, dont la commission arbres.
- Contribution à la rédaction de la charte « arbre en ville ».
- Assistance et expertise pour la Direction des jardins et de la biodiversité de la ville de Rennes.

N° 1102

MNIE DU PAYS DE RENNES

CHEF DE PROJET

Emmanuel
BOURIAU

La trame verte et bleue du SCoT du pays de Rennes constitue l'infrastructure naturelle du territoire. Elle est identifiée finement au travers de ses réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Cette trame est suivie et mise à jour régulièrement par l'Audiar, notamment dans le cadre de l'évolution des périmètres des intercommunalités. L'agence poursuivra ses contributions au Pays de Rennes sur la thématique de la biodiversité.

LES LIVRABLES

- Poursuite des travaux d'assistance et expertise sur les MNIE pour le Pays de Rennes.
- Accompagnement de la communication auprès des nouveaux élus.
- Mise en ligne d'un outil de consultation des MNIE.



1.3. Climat, énergie, santé

La trajectoire de neutralité carbone dans laquelle souhaite s'inscrire la Métropole rennaise nécessite de repenser la manière de faire la ville, de consommer et de produire de l'énergie. Apporter une cohérence entre urbanisme et énergie demande de traiter les sujets de manière transversale et systémique. La ville, certes, consomme beaucoup d'énergie et émet des gaz à effet de serre responsables du changement climatique, mais les potentiels d'économie et de production y sont aussi considérables.

Au travers les leviers « atténuer et adapter », les politiques publiques sont aujourd'hui mobilisées pour lutter contre les dérèglements du climat. Dans ce cadre, l'Audiar est sollicitée par ses membres pour optimiser les différentes actions à mettre en œuvre pour atténuer les émissions et adapter le territoire.

Au travers de son expertise, l'agence aide à la compréhension des systèmes (énergétique, agricole, gestion de l'eau, etc.), et contribue ainsi à la définition et l'élaboration des différents documents stratégiques territoriaux, comme les Plans Climat (PCAET), le SRADDET ou les différents schémas de planification.

La question de la santé est également devenue incontournable dans les réflexions d'aménagement du territoire et de service rendu aux citoyens. Une meilleure connaissance de l'offre territoriale de soins et des dynamiques à l'œuvre aide à prendre en compte cette dimension dans les réflexions de développement du territoire et l'organisation des politiques publiques.

N° 1301 PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

Dans la lignée de son Plan Climat, adopté pour la période 2019-2024, Rennes Métropole développe aujourd'hui un Schéma de Planification Énergétique (SPE). Plus opérationnel, ce document permettra, à terme, de définir une véritable trajectoire de transition vers les énergies renouvelables pour les 30 prochaines années. Pour conduire cette transition énergétique et fixer de nouveaux objectifs, la Métropole souhaite mieux comprendre comment s'organisent localement la consommation, la distribution et la production d'énergie. Pour participer à la compréhension du fonctionnement énergétique local, l'Audiar croise différentes données territoriales et énergétiques aux mailles les plus fines. L'objectif est de mettre en perspective la façon dont l'énergie est utilisée, produite, transportée et distribuée sur le territoire. Pour ce faire, différentes problématiques en lien avec l'énergie sont abordées afin d'aider au dimensionnement et ciblage des politiques publiques. Ces contributions permettent à l'Audiar d'accompagner la Métropole dans l'élaboration de ce nouveau SPE. Ce projet comporte également pour la Métropole, le suivi et la mise en place du tableau de bord de suivi de la rénovation énergétique en partenariat avec la Cellule Économique de Bretagne (CEB).

LES LIVRABLES

Consommations résidentielles infracommunales

- Présentation aux élus et services / cas d'usage.
- Extension à la métropole (2^{ème} semestre).
- Notes sur le potentiel photovoltaïque des parkings et en toiture.
- Note sur les chaudières Fioul sur le territoire.

- Fiches EnergIRIS > livrable (en cours de définition avec Rennes Métropole).
- Note sur la précarité énergétique.

Rénovation des bâtiments

- Edition du tableau de bord (2^{ème} semestre).
- Animation Cotech Rennes Métropole/CEB.
- Restitution élargie à définir.

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

L'adaptation du territoire face au changement climatique est un complément indispensable aux actions d'atténuation déjà engagées. En effet, étant donné l'inertie considérable du climat, le proche avenir climatique, à horizon 2050, est pour l'essentiel déjà écrit. Une première note produite en 2019 a permis d'identifier cinq grands enjeux d'adaptation pour le bassin rennais face au changement climatique, en collaboration avec des acteurs du territoire concernés (CEBR, SMG35, Creativ, EHESP...).

L'Audiar continuera à alimenter la réflexion de ces acteurs du territoire autour d'une stratégie globale d'adaptation territoriale et s'attachera à poursuivre son rôle d'animation et de sensibilisation. Elle veillera également à proposer des pistes concrètes d'actions pour le territoire.

LES LIVRABLES

- Consommation d'eau des piscines privées sur Rennes Métropole (janvier 2021).
- Toitures végétalisées sur Rennes Métropole : état des lieux et potentiels (1^{er} semestre).
- L'ICU (Îlot de Chaleur Urbain) et ses enjeux (2^{ème} semestre).
- Suivi de la révision du schéma directeur de la Collectivité Eau du bassin rennais.

CHEF DE PROJET

À définir

La santé est aujourd'hui une question incontournable, que ce soit sur des questions d'accès aux soins, qu'aux conditions environnementales et ses impacts (pollutions, bruit...). Le virage vers les médecines préventives et ambulatoires, le renouvellement des praticiens, les maisons médicales, l'accessibilité, la télémédecine... Toutes ces évolutions nécessitent de prendre en compte cette dimension de la santé dans les politiques publiques et d'urbanisme. Au travers de ses travaux, l'Audiar a participé à cette intégration et sa traduction dans le PLUi de Rennes Métropole. Dans la suite de ces travaux sur l'offre de soins, l'Audiar apportera ses compétences pour participer au perfectionnement de la connaissance de l'offre de soins territorialisée et produira une analyse des mutations à l'œuvre, notamment suite à cette crise sanitaire. Une approche prospective viendra accompagner cette démarche d'observation, en lien avec les partenaires.

LES LIVRABLES

- Cartographie actualisée.
- Note d'analyse.
- Approche prospective (à définir).



CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) souhaite mieux comprendre comment s'organisent la consommation et la distribution d'eau potable sur son territoire d'intervention. Dans le prolongement de l'étude menée en 2020, l'Audiar a donc été sollicitée pour apporter son expertise et mettre en place des outils visant à améliorer la connaissance, le suivi et l'analyse de la consommation d'eau sur le territoire, aidant ainsi la collectivité à orienter ses stratégies.

LES LIVRABLES**En cours de définition avec la CEBR :**

- Catégorisations fines des mé-nages.
- Extension du suivi à tout le terri-toire.
- Nouveaux cas d'usage (report agricole, tertiaire, etc.).
- Carte d'identité communale des consommations d'eau potable (2^{ème} semestre, 2022).

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

Dans le cadre du PCAET, afin d'atteindre l'objectif d'une réduction des gaz à effet de serre (GES) de -40 % en 2030, la Métropole rennais s'est fixée une trajectoire ambitieuse qu'elle a concrétisée avec un plan d'action multi partenarial. À mi-parcours, le document fera l'objet d'une évaluation, avec l'actualisation de la partie diagnostic et d'une panoplie d'indicateurs. Celle-ci permettra de faire un premier bilan des actions réalisées et d'analyser la trajectoire du territoire, notamment en matière d'émissions de GES, de production et de consommation d'énergie. Afin d'anticiper ce travail d'évaluation, en lien étroit avec le service STEE, la contribution de l'Audiar portera essentiellement sur le choix, l'élaboration et le suivi d'indicateurs. Elle accompagnera ainsi Rennes Métropole sur la définition d'un tableau de bord de suivi, notamment au travers d'une mise en perspective avec la conjoncture locale du territoire. L'appui de l'agence se fera sur toute la durée du PCAET (6 ans) et se construira progressivement en fonction des besoins de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- À définir.



1.4. Mobilités

Les mobilités du quotidien ont un impact direct sur l'environnement et la qualité de vie des habitants. Le trafic routier reste encore aujourd'hui le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre. Les déplacements de personnes et de marchandises représentent donc un enjeu important pour les collectivités qui doivent imaginer des solutions concrètes pour aller vers des mobilités plus durables, répondant aux besoins des habitants et à l'attractivité des territoires.

Dans un contexte de transition écologique, l'ambition est donc d'aller vers une mobilité plus vertueuse, moins polluante en redonnant une place plus importante aux modes de déplacements alternatifs à la voiture autosoliste. Le défi aujourd'hui est d'allier le déploiement de nouvelles mobilités douces, partagées, innovantes, décarbonées, inclusives tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

L'Audiar participe à la mise en place des outils d'observation des mobilités et d'évaluation des politiques publiques menées par la Métropole. Elle est également associée aux opérations pilotes et innovantes engagées par la Métropole. Elle contribue à la mise en place des objectifs du Plan de déplacements urbains avec notamment en 2021, un travail spécifique sur la logistique urbaine.

N° 1401 **ENQUÊTE MÉNAGES-DÉPLACEMENTS (EMD) 2018 ET OUTILS DE SUIVI DE LA MOBILITÉ**

CHEF DE PROJET

**Dominique
GÉRARD**

L'EMD réalisée en 2018 sur le département d'Ille-et-Vilaine élargi à quelques communes limitrophes du Morbihan et des Côtes d'Armor permet d'avoir une photographie des déplacements des habitants du bassin de vie. L'exploitation et l'analyse de ces données aident à comprendre comment s'organisent les déplacements et alimentent différentes réflexions concernant la mobilité.

Afin de compléter les travaux déjà menés en 2020, Rennes Métropole a sollicité l'Audiar pour réaliser une étude des chaînes de déplacements des habitants. L'objectif est d'essayer de comprendre quels sont les facteurs qui influent sur les comportements de mobilité, afin de définir les leviers qui pourraient permettre des reports modaux de la voiture vers les transports collectifs, le covoiturage et les modes doux. L'Audiar est également sollicitée pour mener des travaux sur le thème des congestions routières.

De nombreux outils de connaissance de la mobilité existent déjà (mobilités professionnelles de l'Insee, enquêtes ménages-déplacements, comptages dans les transports, etc.). Les technologies numériques ouvrent le champ des possibles avec de nouvelles méthodes d'enquêtes (boîtiers GPS, applications sur smartphone, recueil web, etc.) et des sources de données complémentaires (données issues de la téléphonie mobile, de la billettique, données embarquées...).

Dans le cadre de ses missions d'observation et de veille, l'Audiar participera aux différents travaux d'élaboration d'outils de suivi de la mobilité, qui seront engagés localement, à savoir :

- la préparation de la prochaine « Enquête Mobilité Certifiée Cerema » (EMC²) envisagée en 2022 dans la suite des EMD précédentes (appui méthodologique, échantillonnage, périmètre d'enquête...),
- le projet de recherche national MobiTIC piloté par l'Insee, en lien avec l'IFFSTAR, Orange Labs, Geo-Cités, qui vise la production d'indicateurs de présence et de mobilité des personnes, représentatifs et fréquemment mis à jour en combinant données numériques et traditionnelles,

- le projet de suivi régulier des mobilités via les GPS des smartphones, piloté par Rennes Métropole et Kéolis Rennes.

Ces travaux permettront d'alimenter les analyses produites dans le cadre du tableau de bord de suivi du PDU.

LES LIVRABLES

- Note sur les boucles de déplacements.
- Note sur les congestions routières.
- Présentations des notes EMD en commission mobilité de Rennes Métropole.
- Note de veille sur l'avancement des projets cités et des premiers résultats d'observation plus régulière de l'évolution des mobilités.

N° 1402 URBANISME « TRANSITOIRE » (Évaluation)

CHEF DE PROJET

Séverine
GROULD

La crise de la Covid-19 a incité les autorités locales de nombreuses métropoles, comme de villes moyennes, à développer un « urbanisme tactique » entendu comme l'installation d'aménagements temporaires utilisant un mobilier facile à installer (et à désinstaller) pour démontrer les changements possibles à l'aménagement d'une rue, d'une intersection ou d'un espace public. Des aménagements cyclables temporaires ont ainsi été créés. Ces nouvelles infrastructures, dont certaines pourraient devenir permanentes, ont vocation à attirer de nouveaux utilisateurs.

Si les mesures mises en place dans différentes métropoles semblent proches, à la fois sur le plan matériel et par la communication orchestrée autour d'elles, les raisons qui ont poussé à la création de cet urbanisme tactique, les publics ciblés et les effets escomptés à moyen terme diffèrent.

Dans ce contexte, l'Audiar alimentera les réflexions sur le sujet à partir de nombreux travaux contributifs. Dans le cadre d'un travail partenarial mené avec l'Université de Rennes 2, l'Audiar et Rennes Métropole accompagnent un groupe d'étudiants du Master 2 ACT dans la conduite d'une étude de terrain qui permettra de décrire les mesures prises dans différentes communes de la métropole et d'évaluer les effets sur les pratiques. En parallèle, l'Audiar participera à la démarche en cours pilotée par Rennes Métropole sur l'impact des aménagements transitoires cyclables du centre-ville rennais sur l'attractivité commerciale. Enfin, dans le cadre de la réalisation du guide d'aménagement des espaces publics, l'Audiar contribue aux réflexions d'intégration des modes actifs au cœur des enjeux d'aménagement et de partage de la voirie.

LES LIVRABLES

- Animation multimédia sur le site internet sur le thème des modes doux (documents, diaporamas commentés, interviews d'acteurs...).

N° 1403 LOGISTIQUE URBAINE

CHEF DE PROJET

Séverine
GROULD

La période pandémique a accentué de nouvelles pratiques d'achat et de consommation marquées par l'explosion du e-commerce et le développement de la livraison à domicile. Elle a donc engendré une croissance fulgurante de l'activité de la logistique des marchandises en ville. Elle requestionne de nouvelles modalités d'organisation de la chaîne logistique. Localement, la mobilité des biens et marchandises en ville est un sujet à traiter dans le PDU de Rennes Métropole dans une logique de développement de modes de motorisation plus durables et d'adaptation aux usages.

En tant que partenaire associé au Comité de suivi de l'élaboration de la Charte de logistique urbaine durable pilotée par Rennes Métropole, l'Audiar accompagnera la Métropole rennaise sous quatre axes stratégiques répondant aux objectifs de la future Charte :

- identifier et recenser les flux de marchandises,
- comprendre l'organisation de la chaîne logistique,

- recenser les nouveaux canaux de distribution des livraisons et les modes d'organisation des entreprises de la logistique,
- anticiper l'organisation des flux de marchandises dans les opérations d'urbanisme.

La logistique fera l'objet d'un diagnostic global et prospectif en croisant plusieurs approches transversales (économie, mobilité, aménagement, qualité de l'air et livraisons propres). L'objectif principal est de disposer d'une connaissance actualisée de la filière logistique sur le territoire métropolitain élargi (lien avec le projet n°4101 « Les fonctions logistiques de l'aire urbaine »).

LES LIVRABLES

Phase 1 : Diagnostic

- Cartographie des flux et caractérisation de la demande (1^{ère} note).
- Entretiens auprès d'entreprises locales innovantes.
- Les nouvelles tendances : nouveaux canaux de distribution des livraisons et modes d'organisation des entreprises de la logistique.
- Benchmark national et local : caractéristiques de nouvelles tendances observées.

- Évènementiel : intervention expert et acteurs lors d'une 1/2 journée.

Phase 2 : Approche prospective (organisation de la fonction logistique à l'échelle de l'aire urbaine élargie)

- Synthèse des études et tendances nationales (volet social, environnement, aménagement).
- Apports complémentaires issus de l'étude n° 4101 sur les fonctions logistiques de l'aire urbaine.

N° 1404

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DU PDU DE RENNES MÉTROPOLE

CHEF DE PROJET

Séverine
GROULD

Le nouveau Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole pour la période 2019-2030 a été approuvé début janvier 2020. Document de planification, le PDU fixe les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de déplacements des personnes et des marchandises, avec comme objectif de garantir la mobilité pour tous et de protéger l'environnement et la santé publique. Les principaux enseignements du diagnostic et l'évaluation du PDU 2007-2017 ont permis d'identifier quatre grands enjeux du territoire en matière de mobilités et de transports auxquels le nouveau PDU devra répondre : des enjeux d'accessibilité pour tous, de hiérarchisation et de territorialisation des actions et des enjeux environnementaux liés à la réduction de la voiture solo.

L'actualisation du tableau de bord de suivi du PDU tiendra compte des nouvelles orientations du PDU 2019-2030. Il a pour ambition de formaliser des indicateurs de suivi des objectifs du PDU, de bâtir un point « zéro » et de suivre le chemin parcouru. C'est pourquoi trois éditions sont envisagées. La première édition est prévue en 2021 avant l'ouverture de la seconde ligne de métro et s'appuiera notamment sur les résultats de l'enquête sur les déplacements des ménages (EMD) de 2018. Une seconde édition en 2024 proposera une analyse à mi-parcours et exploitera les résultats de la prochaine enquête de mobilité (EMC²) prévue au 1^{er} trimestre 2022. Une dernière édition sera réalisée en 2028 avant le lancement de la révision du PDU.

LES LIVRABLES

Phase 1

- Définition des indicateurs.
- Production, actualisation des indicateurs.
- Animation du groupe technique restreint.
- Présentation en Commission mobilité.

Phase 2

- Production du livrable (maquettage, charte graphique).
- Présentation en Commission mobilité.
- Motion design pour communication.

Axe 2

Rebond et résilience économique

2.1. Activités économiques

L'observation économique poursuit l'objectif d'analyser l'évolution structurelle et conjoncturelle de la dynamique économique locale et d'en comprendre les déterminants afin de partager une vision précise et actualisée et d'éclairer les décisions de politiques économiques et sociales du territoire.

Dans un contexte de crise sanitaire, les travaux de l'agence visent à en saisir les impacts sur les activités de l'économie locale afin d'aider les collectivités à définir leurs plans d'urgence et de rebond.

En complément des analyses statistiques (emploi, chômage, création d'entreprises, innovation et recherche...), la veille sur l'actualité des entreprises locales fournit des repères sur la vie et la santé des filières économiques et permet d'identifier les tendances majeures ou émergentes, les nouveaux modèles et paradigmes économiques.

L'agence a pour ambition de co-élaborer l'analyse avec les acteurs de l'économie. Les partenaires des observatoires apportent leur regard professionnel et qualitatif sur la situation des entreprises, l'évolution de l'économie locale, de la formation et de la recherche. Urssaf, Insee, CCI, Codev, associations d'entrepreneurs, universités, grandes écoles, organismes de recherche... viennent ainsi enrichir l'analyse statistique et aider à la compréhension des évolutions.

Ainsi, le suivi des trajectoires de l'économie locale et la restitution des problématiques et attentes des acteurs économiques permet d'identifier les atouts du territoire à valoriser, de révéler les difficultés et fragilités des entreprises ou activités à accompagner, de mettre en exergue les opportunités offertes par de nouveaux secteurs ou marchés à fort potentiel d'emplois et de valeur et d'éclairer les leviers d'intervention des collectivités pour favoriser l'innovation, le développement et l'inclusion par l'économie.

N° 2101

L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL EN ILLE-ET-VILAINE

CHEF DE PROJET

Christophe
LE PAGE

À la suite des travaux menés sur la recherche de nouveaux relais de croissance économique, cette étude dressera le portrait de l'écosystème des entreprises ayant une activité industrielle en Ille-et-Vilaine. Elle permettra d'estimer la présence réelle de l'industrie dans le département et donc de fournir des éléments sur les questions de maintien de l'activité productive, de désindustrialisation et d'externalisation vers les services.

Elle posera aussi les enjeux liés à l'usine du futur qui verra ses processus de production bouleversés par les innovations liées à l'internet des objets, aux technologies du numérique, comme la cobotique (ou robotique collaborative), la réalité augmentée, l'impression 3D et l'intelligence artificielle. L'analyse portera un regard sur le positionnement du territoire local sur cette industrie 4.0.

LES LIVRABLES

- Suite à l'atelier « France productive à 2040, le renouveau territorial par l'industrie » du colloque FNAU de décembre 2020, co-animé par l'Audiar :
 - réalisation d'un podcast et d'un article dans la revue « urbanisme » de la FNAU,
 - rédaction d'une synthèse des auditions d'experts préparatoires à l'atelier, en partenariat avec l'AUAT et ADEUPa : exercice prospectif sur l'industrie à horizon moyen terme, avec pistes d'actions possibles des collectivités locales.
- Rapport d'étude sur l'écosystème local (fn 2021).

N° 2102

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DIVERTISSEMENTS

CHEF DE PROJET

Hélène
RASNEUR

Ce projet concerne la finalisation de la note sur les activités culturelles et créatives dans Rennes Métropole. Celle-ci servira de point de référence technique de ce secteur d'activités avant Covid. En 2022 ou 2023, cet état des lieux pourra être actualisé afin de mesurer l'impact de la crise sur ce secteur.

LES LIVRABLES

- Note d'étude (1^{er} semestre 2021).

N° 2103

ACTUALISATION PROGRESSIVE DES ÉCOSYSTÈMES ÉCONOMIQUES

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

Il s'agit d'actualiser les écosystèmes (emplois et établissements) au service des feuilles de route des secteurs stratégiques du plan de rebond(s) de Rennes Métropole. Pour ce faire, VizioÉco, outil de datavisualisation facilitant la lecture de l'économie breillienne, sera actualisé avec les emplois à l'établissement à fin 2019 puis fin 2020. Cet exercice permettra notamment de fournir des données pour la réflexion « Agriculture & Alimentation durable ».

Ce projet comporte également la réalisation d'une enquête, mi 2021, auprès de 80 entreprises afin de mesurer le dynamisme des activités de cybersécurité.

Il contient aussi la finalisation des travaux de mise à jour de l'observatoire de l'économie maritime en Bretagne, co-réalisé par les réseaux des agences d'urbanisme et des CCI de Bretagne.

LES LIVRABLES

- Actualisation de l'outil en ligne (mi 2021 et fin 2021). (novembre 2021 avant l'European Cyber Week).
- Plaquette synthétique sur l'écosystème de l'alimentation (septembre 2021 avant le Congrès mondial de la Bio).
- Observatoire de l'économie maritime en Bretagne : note de conjoncture mars 2021 - dossier complet mai 2021.
- Plaquette synthétique sur le dynamisme d'emploi en cybersécurité

N° 2104

OBSERVATOIRE DU TOURISME

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

En 2021, l'observatoire du tourisme animé par l'Audiar sera revisité au regard des circonstances liées à l'épidémie de la Covid-19 (secteur en confinement) et des orientations stratégiques de la Métropole rennaise. Il s'agit d'adapter l'observatoire aux sujets de questionnement du territoire.

LES LIVRABLES

- Note sur l'impact de la Covid-19 sur les hébergements touristiques marchands sur le territoire de Rennes Métropole en 2020 : analyse des données de fréquentation Insee et du suivi de la collecte de la taxe de séjour de Rennes Métropole (2^{ème} trimestre 2021).
- Observatoire complet (décembre 2021).

N° 2105

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET SUIVI DE L'IMPACT DE LA CRISE

CHEF DE PROJET

Christophe
LE PAGE

L'observatoire de l'économie propose un suivi de la conjoncture économique locale et une lecture de l'impact économique de la crise due à la pandémie de Covid-19 sur les différentes activités, notamment sur les activités présentielle (commerce, tourisme...). Le travail sera basé sur l'analyse d'indicateurs statistiques, d'échanges avec les acteurs économiques dans le cadre d'une cellule de veille et l'analyse d'informations économiques qualitatives qui leur donnent sens.

LES LIVRABLES

- Deux notes de conjoncture VigiE-co avec intégration des nouveaux indicateurs de suivi de l'impact économique de la crise Covid-19, notamment par secteur (février 2021 et juillet 2021).
- Veille et analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie rennais : numéro spécial en sept/oct. 2021 sur les dynamiques d'emplois.
- Note d'analyse conjoncturelle sur les impacts sur le commerce.
- Contribution statistique à l'observatoire de l'économie et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Rennes Métropole (mars 2021).
- Numérisation des indicateurs dans le DatAudiar (décembre 2021).

N° 2106

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE-INNOVATION ET LA VIE ÉTUDIANTE

CHEF DE PROJET

Christophe
LE PAGE

Les travaux de l'observatoire ont vocation à accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques du Schéma de développement universitaire (SDU) et à nourrir la réflexion sur la place et le rôle de l'ESR (enseignement supérieur et la recherche) et de la vie étudiante sur le territoire de Rennes Métropole. Plus largement, cet observatoire vise à aider l'ensemble des acteurs locaux à mieux mesurer les forces et faiblesses du site rennais au regard des autres territoires français.

En 2021, le tableau de bord sera actualisé, l'étude du poids économique des établissements de l'ESR sera publiée et l'analyse des conditions de vie et de santé des étudiants rennais sera produite, incluant un volet sur l'impact de la crise sanitaire.

En outre, en 2021, un travail préparatoire de recensement des établissements de l'ESR privé sera mené dans le but de réaliser un panorama en 2022.

LES LIVRABLES

- Étude du poids économique des établissements de l'ESR (mars 2021).
- 4^{ème} édition du tableau de bord de l'ESR (juillet 2021).
- Synthèse sur les conditions de vie et de santé des étudiants rennais (4^{ème} trimestre 2021).



N° 2107

IMPACT DE LA CRISE DANS LES TERRITOIRES BRETONS (AGENCES DE BRETAGNE)

CHEF DE PROJET

Hélène
RASNEUR

La Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne poursuivra en 2021 ses travaux sur le décryptage de l'impact socio-économique de la crise dans les territoires bretons à partir de deux outils : l'alimentation du module interactif Datagences et la réalisation de notes rapides sur des focus thématiques.

LES LIVRABLES

- Participation à l'actualisation de l'outil en ligne (en continu).
- Participation ou réalisation d'une note coéditée.

N° 2108

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DU PAYS DE RENNES

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

Dans la poursuite des travaux menés dans le cadre du SCoT, le Pays de Rennes a souhaité se doter d'un observatoire partenarial du commerce. Cet observatoire, animé et coordonné par l'Audiar, en partenariat avec la CCI d'Ille-et-Vilaine, a pour objectif d'être un lieu de débat et d'échange afin de construire une analyse partagée des enjeux du commerce. Il a pour mission de suivre de façon pérenne les indicateurs clés du commerce à l'échelle du Pays de Rennes, de les mettre en perspective, dans la mesure du possible, avec ceux des territoires comparables. L'objectif recherché est d'éclairer les enjeux locaux mais également d'avoir une fonction de veille et de prospective sur les mutations dans le commerce. Cet observatoire pourra donner lieu à des études complémentaires ponctuelles à la demande des partenaires.

Une mise à jour de l'ensemble de l'offre commerciale sera effectuée en 2022. En 2021, les travaux viseront à actualiser les tableaux de bord et outils de suivi avec une acuité particulière sur l'évolution de la vacance commerciale et les impacts de la crise selon un périmètre et une périodicité restant à définir. Les secteurs de centralité et les ZACOM de la métropole seront les cibles prioritaires.

LES LIVRABLES

- Suivi de la modification du SCoT du Pays de Rennes pour le volet « Route du meuble ».
- Inventaire des locaux vacants sur les secteurs cibles de la métropole (centralités et ZACOM).

N° 2109

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DU CENTRE-VILLE DE RENNES (OCCVR)

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

L'Audiar a été chargée par Rennes Métropole, la Ville de Rennes et la CCI Ille-et-Vilaine d'animer et de coordonner l'outil de suivi du commerce du centre-ville de Rennes.

Les objectifs de cet observatoire sont les suivants :

- mettre en place un outil de suivi pérenne et partagé de l'activité commerciale/artisanale du centre-ville,
- développer une approche plus globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville : accessibilité-déplacement, activités génératrices de flux notamment économiques, culturelles et touristiques,
- partager, structurer et analyser les informations disponibles en vue d'une présentation et d'une production annuelle,

- diffuser cette information aux acteurs du commerce et de l'artisanat du territoire, ainsi qu'à tout l'écosystème du commerce.

En complément, en 2021, afin de mesurer l'impact des mutations en cours et l'évolution en parallèle des loyers commerciaux, l'agence examinera la faisabilité d'un observatoire des loyers et valeurs commerciales permettant notamment d'évaluer l'effet des politiques publiques sur les dynamiques commerciales.

LES LIVRABLES

- Tableau de bord technique de l'OCCVR.
- Publication n°5 de l'OCCVR.
- Présentation CCVR début 2021.
- Locaux commerciaux : recensement de la vacance mi-2021, recensement exhaustif fin 2021.

N° 2110

IMPACT DU TÉLÉTRAVAIL DANS L'AIRE D'ATTRACTION DE RENNES

CHEF DE PROJET

Hélène
RASNEUR

La crise sanitaire a engendré un développement massif du télétravail dans les entreprises, qui jusqu'alors était une pratique généralement marginale. Le travail à distance s'est déployé lors du premier confinement en mars 2020, dans des conditions très particulières et contraintes. Pour autant cette nouvelle modalité d'organisation du travail s'installe dans la durée et pose des questionnements sur ses impacts en termes de lieu de travail (immobilier de bureau, répartition des activités économiques sur le territoire), de modes de vie (choix de lieu de résidence, polarités commerciales) et de mobilités. L'objectif de cette étude est de saisir les impacts du télétravail localement (périmètre d'étude à préciser), en synthétisant les 1^{ers} enseignements constatés lors d'études et d'enquêtes réalisées à l'échelle nationale et surtout en interrogeant les acteurs locaux sur leurs anticipations et leurs perceptions. Ce projet s'articulera avec la démarche suivie par le Bureau des temps de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- Notes et restitutions à définir sur les différents volets du sujet (à définir).



2.2. Foncier d'activités

Au regard des objectifs de sobriété de consommation foncière et de zéro artificialisation nette (ZAN), les disponibilités d'espaces pour l'accueil des fonctions économiques sont une question majeure posée aux collectivités en charge de l'aménagement économique.

Compte tenu de la place (actuelle et réservée dans les documents de planification) des fonctions économiques dans l'occupation des sols, les enjeux sont en effet multiples : répondre aux demandes et contraintes spécifiques de localisation d'entreprises industrielles ou logistiques « spacivores », gérer les externalités négatives des pointes de congestion liées à la desserte des parcs tertiaires, résoudre les complexités techniques et financières des opérations de densification ou renouvellement urbain des parcs à vocation industrielle, redonner une attractivité aux zones d'activités vieillissantes et à une partie obsolète de l'offre de bureaux, traiter l'apparition et le développement (plutôt nouveau et récent sur le territoire) de friches industrielles et commerciales...

Dans ce contexte et dans le cadre de l'actualisation du Schéma d'Aménagement Économique (SAE) de Rennes Métropole, l'Audiar est chargée de poursuivre un travail d'identification des potentiels de densification dans les zones d'activités existantes entamée en 2020 et de travailler dans le prolongement sur la qualité urbaine des sites économiques et leur attractivité.

Par ailleurs, l'Audiar finalisera en 2021 l'appui qu'elle apporte à la Communauté de communes Bretagne Romantique pour élaborer son Schéma d'Aménagement Économique.

La place occupée par l'activité économique dans le territoire est également questionnée au travers du développement d'une nouvelle offre d'hébergements touristiques locatifs de courte durée qui vient parfois en confrontation avec les fonctions de logements d'une population résidente à l'année. Sur ce sujet, l'Audiar accompagnera la réflexion des territoires rennais et malouin.

N° 2201 **POTENTIELS DE DENSIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS**

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

Au sein de Rennes Métropole, en 2017 les activités représentent 21 % des espaces urbanisés (3 000 ha) et un tiers de la consommation d'espace entre 2010 et 2017 (+ 150 ha). Par ailleurs, 4 000 hectares de zones d'activités sont identifiés par un zonage spécifique au PLUi, soit l'équivalent des 4/5^{ème} de la Ville de Rennes. Les activités représentent donc une part conséquente des zones urbanisées, mais aussi de la consommation des espaces naturels et agricoles. Dans le cadre de l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN), la question du foncier d'activités prend donc une place particulière.

L'ambition du ZAN porte la priorité sur l'effort de réduction de la consommation foncière en optimisant et densifiant les espaces déjà artificialisés. Or, contrairement à l'habitat, les potentiels de densification et de renouvellement urbain dans les zones d'activités n'ont pas fait l'objet d'études larges et documentées sur le territoire. La « densité » observée s'appréhende d'ailleurs différemment selon la vocation des espaces économiques. Au regard de l'emploi par exemple, les zones commerciales mixtes et productives sont les moins denses avec une vingtaine d'emplois à l'hectare. Ce chiffre constitue d'ailleurs une référence en France. Les sites tertiaires peuvent en revanche accueillir dix à quinze fois plus d'emplois à l'hectare. Les problématiques sont distinctes. Notamment, les sites productifs sont

souvent soumis à des difficultés techniques limitant leurs possibilités de densification : process industriel, sécurité, accessibilité, contraintes réglementaires...

Dans le cadre de l'actualisation du SAE de Rennes Métropole, l'Audiar poursuivra ses travaux d'étude des potentiels de densification des zones d'activités.

Une méthode a été élaborée conjointement avec les services de la Métropole croisant une expertise géomatique automatisée et un travail de terrain tout au long du processus. La méthode se voulant le prélude à une généralisation de l'exercice a été testée dans dix zones d'activités aux profils économiques variés. En 2021, elle s'élargira à 16 autres zones d'activités. Les unités foncières présentant des capacités « théoriques » de densification ont été ciblées sans pour autant que cela valide un caractère opérationnel. Des études urbaines plus poussées devront être alors engagées, site par site, dès lors que des opportunités (foncière ou d'aménagement) se présenteront.

LES LIVRABLES

Chaque zone d'activités fera l'objet de deux livrables.

- Radioscopie de la zone d'activités (emplois, établissements, vocation économique, mode d'occupation

des sols, densité, taille des unités foncières, propriétés, zonage PLUi...).

- Identification des potentiels « théoriques » d'optimisation des unités foncières.

N° 2202

LA QUALITÉ URBAINE ET L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

Le travail sur la qualité et l'attractivité des zones d'activités de proximité existantes, via des indicateurs multiples (services, équipements, aménagements, voirie, signalisation, haut-débit, gestion...) vise à accompagner l'évolution des sites sur des plans divers : veiller à mieux prendre en compte l'environnement en veillant, dans une démarche de réhabilitation/densification, à concilier développement économique et impératifs environnementaux ; promouvoir une meilleure image ; favoriser l'accueil et le développement des entreprises ; assurer la pérennité des aménagements et des actions menées ; pérenniser l'investissement des entreprises et conforter leur image...

LES LIVRABLES

- À définir.

N° 2203

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE (SAE) BRETAGNE ROMANTIQUE

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

La Communauté de communes Bretagne Romantique a confié à l'Audiar en octobre 2019 l'élaboration d'un SAE. Cet outil, en articulation étroite avec l'élaboration en cours du PLUi, vise à planifier le développement économique pour les 10-15 prochaines années en identifiant les actions et anticipations nécessaires pour accueillir de nouvelles entreprises et permettre à celles en place d'évoluer, dans une perspective de création d'emplois au bénéfice du territoire. L'étude qui a débuté fin 2019 a permis d'ores et déjà de disposer d'une connaissance actualisée de l'économie du territoire. Le 1^{er} semestre 2020 servira à la construction du projet de SAE..

LES LIVRABLES

- Présentation aux nouveaux élus des travaux déjà réalisés.

- Livret final.

N° 2204

LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURTE DURÉE : APPUI À LA VILLE DE RENNES

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

Rennes est une métropole où le tourisme urbain et l'arrivée de city-breakers dans le sillage de l'ouverture de la ligne LGV favorise le développement de locations courte durée de type Airbnb. Même si le phénomène n'atteint pas le niveau des territoires français les plus touristiques, les problématiques posées par le développement de l'offre touristique de meublés sont multiples : éviction progressive de l'offre de logements permanents, changement d'usage de résidences secondaires, nuisances de voisinage, dégradation accélérée de copropriétés ou encore concurrence à l'hébergement touristique conventionnel. Par ailleurs, l'hypothèse peut être faite que des locations de meublés destinées à des étudiants ou jeunes actifs soient en partie réorientées au profit d'une clientèle touristique de court séjour.

Dans ce contexte, la Ville de Rennes souhaite que l'Audiar étudie la mise en place d'un règlement municipal destiné à réguler le marché des locations de courte durée pour une clientèle de passage. Après un état des lieux complet, élaboré en 2020, sur l'intensité du phénomène des meublés touristiques de courte durée à Rennes, la mission vise à collaborer avec le juriste mandaté par la Ville de Rennes afin de l'accompagner dans la rédaction d'un règlement municipal et présenter les différentes options possibles pour régler le phénomène.

LES LIVRABLES

- Apport d'expertise.
- Restitution auprès des élus.

N° 2105

LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURTE DURÉE : APPUI À LA VILLE DE SAINT-MALO

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

Saint-Malo est une grande destination touristique confrontée à des problématiques liées au développement de l'offre de meublés de location de courte durée et à ses effets sur le fonctionnement du marché local de l'immobilier. Par délibération municipale en date du 20 juin 2019, la Ville de Saint-Malo a décidé de mettre en place un règlement encadrant les locations de courte durée pour une clientèle de passage. La procédure étant entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020, la Ville souhaiterait réaliser un retour d'expérience ainsi qu'un bilan de la situation actuelle et ce au préalable d'une mise en révision du règlement municipal en vigueur. Pour ce faire, elle demande à l'Audiar de l'accompagner dans cette démarche.

Dans la continuité de l'intervention précédente de l'agence et un an après la mise en œuvre du premier règlement municipal, il s'agira de compléter l'état des lieux déjà restitué (ajout de La Rochelle et Biarritz au panel des villes étudiées) et de collaborer avec le juriste mandaté par la Ville de Saint-Malo pour accompagner la municipalité dans la révision du règlement actuel.

LES LIVRABLES

- Apport d'expertise.
- Restitution auprès des élus.

2.3. Finances et commande publiques

Dans la lignée de ses interventions menées depuis plusieurs années à la demande de Rennes Métropole, l'Audiar réalisera en 2021 deux types de travaux relatifs à cette thématique : l'un visant à mesurer l'effet de levier de la commande publique sur l'emploi et l'insertion économique, l'autre à fournir des repères aux communes de la Métropole sur leurs situations financières et fiscales.

Le contexte particulier de la crise sanitaire donne une acuité particulière à ces travaux.

N° 2301 **OBSERVATOIRE DES GRANDS CHANTIERS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

Début 2021 sera livré le dernier observatoire des grands chantiers du cycle 2014-2020 portant sur la ligne b du métro, la ZAC La Courrouze et ses équipements publics, le PEM Gares, le Centre des Congrès, la Cité internationale Paul Ricœur, le PLH de Rennes Métropole et les opérations NPNRU.

Pour l'édition 2022, l'observatoire sera reconfiguré en lien avec la Direction des finances de Rennes Métropole. Il portera sur le suivi de l'impact de la commande publique de la Métropole au travers de ses investissements en maîtrise d'ouvrage (infrastructures, voirie, aménagements publics, déchets, habitat). Il proposera également deux volets nouveaux, relatifs à des projets portés par d'autres partenaires sur le territoire : les travaux du CHU de Pontchaillou (585 M€) et la rénovation des campus de l'Université de Rennes 1 (80 M€) dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'université et du soutien du Plan France Relance.

LES LIVRABLES

- Observatoires des grands chantiers (mars 2021).
- Note de cadrage observatoires de la commande publique (2^{ème} semestre 2021).

N° 2302 **OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES**

CHEF DE PROJET

Karine
BAUDY

Outil d'observation des budgets des communes de Rennes Métropole, l'observatoire des finances locales vise à analyser, chaque année, l'évolution de la situation financière et fiscale des 43 communes de la métropole tout en permettant des comparaisons avec des communes appartenant aux mêmes strates démographiques.

Cet observatoire suit également l'évolution de la fiscalité économique sur le territoire de Rennes Métropole. L'année 2021 sera l'occasion d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur la contribution fiscale des différents secteurs d'activités.

Par ailleurs, l'Audiar pourra également être amenée à réaliser des études spécifiques et ponctuelles à la demande de ses membres.

LES LIVRABLES

- Annuaire financier n°33 présentant les ratios les plus significatifs des comptes administratifs et de la fiscalité 2020 des communes de Rennes Métropole.
- Note sur l'impact de la crise sanitaire sur la fiscalité économique de Rennes Métropole.
- Rencontre de l'observatoire des finances.

Axe 3

Cohésion et justice sociale

3.1. Démographie

La connaissance des trajectoires démographiques passées, actuelles et futures et les profils sociodémographiques et sociologiques des populations est une donnée clé pour toutes les politiques publiques.

Centrés sur l'aire d'attraction rennaise et les territoires membres de l'Audiar, les travaux de l'agence sur cette thématique visent à suivre les caractéristiques de la population afin de comprendre leurs évolutions et anticiper celles à venir.

Quelle population y habite ? Comment a-t-elle évoluée et pourrait évoluer dans les années à venir ? Quels types de ménages ? Quelles pyramides des âges présentes et futures ? Quels liens entre les évolutions démographiques ou sociologiques et les marchés de l'habitat ? Quels besoins en logements ? Quelle population occupe ou aspire à quel type de logements aujourd'hui et demain ? Quels sont en retour les impacts de la construction neuve et du turn-over dans le parc existant sur la démographie des territoires ? Quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements et services, notamment en équipements scolaires ? Quels scénarios démographiques anticiper pour définir les projets de territoire ou élaborer les documents de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDU, etc.) ? Quels seront les effets du vieillissement de la population sur les besoins en logements, en équipements spécialisés, en accès et typologies de services ?

N° 3101

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

CHEF DE PROJET

Audrey
NAULIN

L'observatoire des dynamiques démographiques a pour objectif d'éclairer les membres de l'agence sur les évolutions sociodémographiques passées, en cours et à venir. Le travail de l'Audiar consiste à collecter l'information auprès des fournisseurs de données (principalement l'Insee), réaliser les traitements statistiques, et en tirer des analyses. Outre les notes réalisées chaque année sur l'évolution de la population, en 2021, l'agence finalisera la déclinaison par commune des projections de population à 2040 par sexe et âge de Rennes Métropole, en tenant compte des objectifs du PLUi de répartition de la construction neuve. Une étude sera également produite sur l'évolution des migrations résidentielles entre 2013 et 2018.

LES LIVRABLES

- Deux notes sur les évolutions démographiques 2013-2018 et estimations de population de l'année 2021 dans l'aire d'attraction rennaise et dans les autres territoires membres de l'agence.
- Note sur les migrations résidentielles en 2018 et évolution par rapport à 2013.
- Projections de population par commune de Rennes Métropole, par sexe et âge à horizon 2040.



CHEF DE PROJET

Audrey
NAULIN

L'Audiar a développé en 2018 un modèle de projection démographique scolaire par quartier pour la Ville de Rennes. Cet outil s'appuie sur l'analyse des naissances domiciliées, l'évolution passée des effectifs scolaires, les permis de construire autorisés et la programmation prévisionnelle en ZAC, les mutations dans le marché de l'occasion et la rotation dans le parc social. Depuis 2019, ces projections sont actualisées chaque année, et l'outil ajusté si besoin. Le choix des hypothèses retenus se fait via l'animation d'un groupe de travail technique avec les services référents de la Ville de Rennes. En 2021, l'Audiar participera également aux travaux sur la refonte des périmètres scolaires.

Une analyse des effectifs scolaires et de leurs projections à l'échelle de Rennes Métropole par commune sera également réalisée en 2021.

LES LIVRABLES

- Actualisation de la prospective scolaire pour la ville de Rennes (novembre 2021).
- Prospective scolaire par commune à l'échelle de Rennes Métropole.

3.2. Habitat

À travers le suivi des marchés de l'habitat, l'Audiar aide les collectivités à piloter leurs politiques publiques et notamment leurs PLH (Programmes locaux de l'habitat).

Ce suivi des différents segments de marchés permet d'identifier les changements structurels sur le long terme (volumes, coûts, typologies des logements, modes d'habiter) mais aussi les dynamiques du marché à court-moyen terme.

Les objectifs assignés sont :

- 1/ fournir sur une longue période un socle de données et d'analyses sur les marchés du logement (neuf, revente, locatif social et locatif privé) à l'échelle de l'aire urbaine rennaise,
- 2/ permettre aux acteurs d'échanger sur les évolutions des marchés et les politiques locales,
- 3/ mettre en perspective avec d'autres thématiques clés (démographie, cohésion sociale, foncier, logement social...),
- 4/ proposer une approche prospective pour mieux comprendre les évolutions à venir.

Les panoramas des marchés de l'habitat de l'aire urbaine de Rennes et de la Bretagne Romantique seront réalisés comme chaque année. D'autres études thématiques seront également produites dans le cadre des observatoires de l'habitat, des copropriétés et du logement étudiant (suivi de la vacance résidentielle, profil des acquéreurs, analyse de la production récente de logements collectifs...) permettant un suivi des tendances lourdes du marché métropolitain.

L'Audiar aura également en charge la veille sur le parc social de Rennes Métropole et sera mobilisée sur le suivi et la révision de son PLH. Elle interviendra également sur la mise en place du tableau de bord du PLH de Lamballe Terre & Mer ainsi que la création d'un observatoire habitat-foncier pour Dinan Agglomération.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE L'AIRE URBAINE RENNAISE

CHEF DE PROJET

Émilie
GODET

L'observatoire propose à l'échelle du bassin d'habitat (l'aire urbaine de Rennes), un lieu de connaissance et de débat sur le fonctionnement des marchés immobiliers et des enjeux qu'ils comportent pour l'accès au logement et les politiques de l'habitat. Il rassemble les élus locaux, les services des collectivités, les partenaires publics et parapublics intervenant dans ce domaine ainsi que les acteurs privés opérant sur le territoire (agents immobiliers, promoteurs, lotisseurs, bailleurs sociaux, banques, notaires...). Ses travaux interviennent en articulation étroite avec d'autres dispositifs d'observation en place localement pilotés par l'Adil 35, Oréal Bretagne ou d'autres structures.

La mission principale de l'observatoire est de poursuivre ses analyses des différents segments de marchés du territoire (construction neuve dont promotion immobilière, terrains à bâtir pour maisons individuelles, mises en service de logements locatifs sociaux, marché immobilier d'occasion et marché locatif privé). Au-delà des données quantitatives, cette synthèse est enrichie qualitativement, des dires d'experts collectés auprès des membres-cotisants de l'observatoire. Le suivi de l'impact « Covid » sera évidemment au cœur des travaux menés.

En 2021, cet observatoire pourrait être le support d'une nouvelle instance de mise en partage, d'acculturation et de travail en commun entre les intercommunalités sur les enjeux du logement et de l'habitat.

En 2021, un travail spécifique sera également conduit pour explorer et analyser plus finement la vacance résidentielle de longue durée dans les communes de Rennes Métropole (via le fichier 1767 bis COM). Enfin, l'outil numérique dédié à l'observatoire de l'habitat et développé en 2020 sera largement « diffusé » (communication dédiée auprès des adhérents et des partenaires de l'agence) et fera l'objet d'une mise à jour des données.

Dans ce projet, figure aussi, pour le compte du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la réalisation de la note de conjoncture immobilière réalisée chaque année sur le marché immobilier d'occasion à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine via le traitement et l'analyse du fichier DVF.

LES LIVRABLES

- Actualisation des données sous DatAudiar / observatoire de l'habitat.
- Le tour d'horizon des marchés de l'habitat du périmètre de l'observatoire de l'habitat.
- Une note de cadrage sur la vacance résidentielle de longue durée dans les communes de

Rennes Métropole : 1^{ers} éléments d'analyse et jeu de « cartes statistiques » / géolocalisation des résultats du fichier 17467 bis COM au 01/01/2020.

- Pour le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : note de conjoncture immobilière à partir des données DVF 2019.



N° 3202

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE BRETAGNE ROMANTIQUE

CHEF DE PROJET

Audrey
NAULIN

Ce projet consiste, chaque année, à analyser les différents segments de marchés de l'habitat sur le territoire de la Communauté de communes de Bretagne Romantique, d'en dégager les tendances lourdes, et les mettre en parallèle des évolutions observées sur les marchés rennais et malouins. Des notes de conjoncture et des notes d'analyse sont produites..

LES LIVRABLES

- Notes de conjoncture : le logement neuf, le logement locatif social, le marché immobilier d'occasion, le marché des terrains à bâtir.
 - Note d'analyse des permis de construire selon leur localisation
- en zone agglomérée ou dans le tissu diffus (sous réserve de la transmission des données nécessaires par l'EPCI).

N° 3203

OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS DE RENNES MÉTROPOLE

CHEF DE PROJET

Dominique
GÉRARD

L'observatoire des copropriétés a été mis en place pour permettre le suivi du parc privé d'appartements situés en copropriété sur l'ensemble des communes de Rennes Métropole. À travers une analyse multicritère, il vise à caractériser les copropriétés et ainsi identifier celles qui présenteraient des difficultés potentielles. Cette connaissance du parc de copropriétés a pour objectif d'aider la collectivité et ses partenaires à mettre en place des stratégies d'intervention et évaluer les impacts des politiques conduites. La 1^{ère} version de l'observatoire s'appuie sur des données 2015. En 2021, le travail consistera à mettre à jour ses données. Un outil numérique sera également mis à disposition permettant à nos membres d'avoir un accès direct à cet observatoire.

LES LIVRABLES

- « Observatoire des copropriétés » : mise à jour du document et analyse des évolutions.
- Développement d'un outil numérique.

N° 3204

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT (OTLE) DE RENNES MÉTROPOLE

CHEF DE PROJET

Émilie
GODET

Rennes, 8^{ème} pôle universitaire français, a été marquée ces dernières années par une augmentation conséquente du nombre d'étudiants. Les perspectives de croissance annoncées nécessitent d'anticiper les besoins à venir en logements, de les calibrer et de définir les orientations programmatiques pour y répondre (cf. fiche-action 5.2 du PLH actuel et révision à venir du document). Le réseau des associations de collectivités pour l'ESR a travaillé à la mise en place d'une méthodologie commune pour le développement d'observatoires territoriaux du logement des étudiants. Début 2018, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) co-piloté par la FNAU/AVUF, a encouragé les territoires à se doter d'outils locaux. Rennes Métropole et l'Audiar ont exprimé un intérêt pour se positionner en 2018. L'OTLE à l'échelle métropolitaine a été labellisé en mars 2019. Cette labellisation a d'ailleurs été renouvelée fin 2020 pour 3 ans. Depuis 2019, des travaux ont été menés notamment pour mieux connaître et identifier l'offre existante en logements étudiants dans la métropole. Ils ont été communiqués à la gouvernance

de l'observatoire (élus, acteurs de l'ESR et acteurs de l'habitat). En 2021, il est prévu d'éditionner un premier document qui fera état de l'avancement des travaux et des résultats de l'OTLE de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- 1^{ère} publication de l'OTLE principalement dédiée à l'état des lieux de l'offre en logements étudiants.
- Un autre livrable en cours de définition.
- Résultats de la collecte 2021 des indicateurs nationaux à transmettre à la FNAU.

N° 3205 VEILLE SUR LE PARC SOCIAL DE RENNES MÉTROPOLE

CHEF DE PROJET

Amélie
LEFOUR

La veille sur le parc social et son occupation a pour objectif d'éclairer les élus de Rennes Métropole sur les impacts des politiques menées en termes d'accueil, de mixité sociale et d'équilibre des territoires. Un travail étroit avec et pour les services de la collectivité et les partenaires est réalisé par l'agence pour traiter et analyser des données et indicateurs permettant de suivre, accompagner et évaluer les dispositifs relevant du PLH, de la conférence intercommunale du logement (CIL), du protocole de préfiguration ANRU et de l'expérimentation du loyer unique. À cet effet, l'Audiar conduit plusieurs types de travaux, alimente et participe aux instances techniques et politiques.

Le contexte particulier de l'année 2021 pour Rennes Métropole avec le lancement de la révision du PLH, l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre accélérée du plan « Logement d'abord » et l'évaluation du dispositif d'attribution, pourra impacter les travaux habituellement menés par l'Audiar.

LES LIVRABLES

- L'atlas du parc locatif social des communes de Rennes Métropole et des quartiers rennais (dont les quartiers prioritaires de la politique de la ville) : actualisation au 1^{er} janvier 2021 de la donnée logement et foyers/résidences collectives, mise en ligne de l'atlas.
- Suivi des demandes et attributions de logement social sur Rennes Métropole, dont le suivi des ménages prioritaires et du relogement social prioritaire : données présentées en Cil et production d'une publication.
- Production, à différentes échelles de territoire, des indicateurs de suivi et d'évaluation des dispositifs ANRU, plan partenarial de gestion de la demande (PPGD), commission intercommunale d'attribution (CIA), convention mixité, 1^{er} quartier et loyer Unique, ainsi que production pour la 1^{ère} année des indicateurs de suivi du relogement social prioritaire (RSP).
- Les travaux de l'observatoire de l'occupation du parc social (conditionnés à la disponibilité de la donnée OPS 2020).
- Réflexion interne pour optimiser certains processus de production et valorisation de données.

N° 3206 SUIVI DU PLH DE RENNES MÉTROPOLE

CHEF DE PROJET

Émilie
GODET

Le programme local de l'habitat de Rennes Métropole (PLH) couvre la période 2015-2022. Dans le cadre de son suivi, l'Audiar produit les tableaux de bord annuels et contribue à la mise en œuvre de son évaluation finale ainsi que celle prévue à mi-parcours. L'année 2017 a permis de refondre la structure du tableau de bord annuel de suivi et permet depuis, d'alimenter les données pour établir les résultats

annuels de 2015 à 2019. Cette année verra le bilan 2020 réalisé avec la prise en compte des impacts Covid notamment en matière de construction neuve. 2021 sera également l'occasion pour l'agence d'être mobilisée pour participer à la révision du PLH (travaux sur les dispositifs dédiés au « Logement d'abord », logements étudiants ou seniors, vacance de longue durée, etc.). En complément, d'éventuels focus liés à la démographie ou la conjoncture du marché de l'habitat pourront aussi être proposés.

LES LIVRABLES

- Bilan des indicateurs du tableau de bord pour l'année 2020.
- Triptyque 2018-2019 et 2020 qui synthétise les bilans de la 2nde période triennale du PLH (à l'image de celui produit en 2019 sur la 1^{ère} période triennale).
- Notes et participation aux groupes de travail et comité de pilotage organisés dans le cadre de la révision du PLH.

N° 3207 SUIVI DU PLH DE LAMBALLE TERRE & MER

CHEF DE PROJET

Émilie
GODET

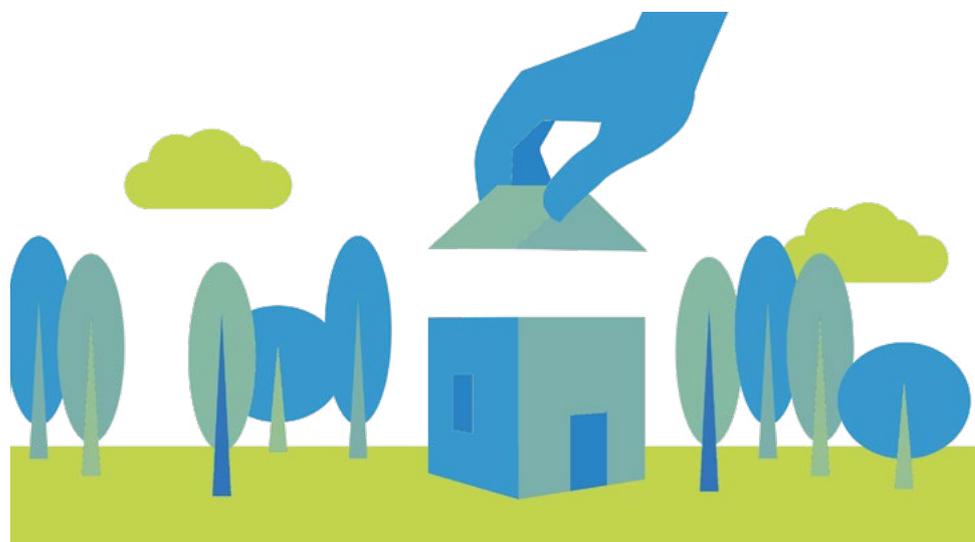
Pour le compte de Lamballe Terre & Mer, l'Audiar réalise le tableau de bord annuel de suivi du PLH de l'année 2020 (1^{ère} année de mise en œuvre du document). Composé de 2 volets d'indicateurs, il a pour vocation :

- de faire le point sur la réalisation des principales fiches-actions du PLH et de contextualiser ou d'expliquer les conditions dans lesquelles les objectifs sont atteints ou non,
- de proposer un suivi synthétique des marchés immobiliers pour mieux appréhender la conjoncture immobilière.

Celui-ci est décliné à l'échelle de l'agglomération mais aussi, territorialement, à travers les 4 secteurs de l'armature PLH (marché urbain/périurbain, marché intermédiaire, marché littoral/rétrolittoral et marché rural) et pour la plupart des indicateurs pour chacune des 40 communes de l'EPCI.

LES LIVRABLES

- Tableau de bord composé de tableaux, graphes, cartes et analyses.
- Diaporama de présentation du tableau de bord qui servira de support lors des restitutions aux instances de gouvernance de la communauté d'agglomération.



3.3. Modes de vie et cohésion sociale

La cohésion sociale est un pilier du projet de territoire. La complexité de cette thématique nécessite des travaux à différentes échelles géographiques et sous différentes formes afin de saisir les évolutions sociales et les relations qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie. L'Audiar, par ses observatoires et ses analyses, contribue à alimenter cette réflexion. L'agence analyse des données du champ du social, notamment celles concernant le parc social, le suivi des demandes et attributions de logements, et l'occupation à différentes échelles territoriales (quartier, commune, EPCI). Elle alimente ainsi des outils (observatoire des données sociales, outil de suivi du contrat de ville) qui s'adressent aux acteurs locaux, aux services des collectivités et aux élus en charge des politiques sociales et du logement notamment. Ils leur permettent d'enrichir les démarches d'analyses et de compréhension collective des évolutions sociales des territoires.

L'Audiar peut être sollicitée par des collectivités pour réaliser des études en accompagnement de politiques publiques autour de problématiques telles que le vieillissement de la population, la jeunesse, la structuration de l'offre de loisirs, culturelle et sportive...

Plus spécifiquement, dans le cadre des politiques de mixité, d'équilibre de territoire et de rénovation urbaine, l'Audiar mène des études à des échelles géographiques fines, notamment celles des quartiers politiques de la ville (QPV). En mobilisant à cette échelle les données de ses observatoires, l'Audiar dresse des monographies de territoire en observant leurs évolutions et en les comparant à celles d'autres territoires. Ces études contribuent ainsi à l'évaluation des politiques et dispositifs (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain par exemple).

N° 3301 PROSPECTIVE SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

CHEF DE PROJET

Karine
BAUDY

Dans le prolongement des travaux de projections démographiques réalisés l'an passé, l'Audiar lancera en 2021 une étude prospective transversale, pluriannuelle, sur la question du processus de vieillissement de la population et de son impact sur le territoire dans toutes ses composantes : habitat, mobilité, équipement et services, économie et emploi, aménagement...

Il s'agira pour cette première année, de dresser un état des lieux des caractéristiques des aînés aujourd'hui et de s'interroger sur l'évolution de ces caractéristiques à 15-20 ans. Dans un second temps, nous nous intéresserons à l'impact du vieillissement sur les marchés de l'habitat.

Cette étude se poursuivra en 2022 avec un éclairage sur « l'économie du vieillissement ».

Ces travaux seront menés en lien notamment avec la démarche « Rennes Métropole, amie des aînés ».

LES LIVRABLES

- Notes sur les différents volets du sujet – 2nd semestre 2021.

N° 3302 **IMPACT SOCIAUX DE LA CRISE**

CHEF DE PROJET

**Karine
BAUDY**

Dans la continuité du dispositif de suivi des impacts sociaux et économiques de la Covid-19 mis en place à l'été 2020 à la demande de Rennes Métropole, l'Audiar poursuivra en partenariat avec l'APRAS son travail d'actualisation, de veille et d'analyse des conséquences de la crise sanitaire notamment sur les publics les plus fragiles.

LES LIVRABLES

- À définir avec l'APRAS et en articulation avec les publications Audiar dont VigiEco.

N° 3303 **HABITAT ET MODES DE VIE**

CHEF DE PROJET

**Anne
LE THIEC**

Dans le cadre de son Observatoire de l'Habitat, l'Audiar a souhaité, à partir de 2019, porter une attention particulière à la production récente de logements collectifs sur le territoire de Rennes Métropole. La réflexion initiale qui a conduit à mener ce projet était la question des usages du logement et leur prise en compte dans le processus de production du logement. Une enquête a ainsi été réalisée en 2020 auprès des professionnels afin de comprendre comment ils intègrent les questions d'usages et de qualité architecturale dans le contexte réglementaire et financier qui cadre les projets de logements.

En 2020, dans le contexte des confinements successifs imposés pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le constat et l'expérience de l'inadaptation de certains logements aux modes de vie de leurs habitants ont contribué à replacer ces questions au centre des préoccupations des habitants et des professionnels de l'urbanisme. Au niveau local, la révision prochaine du Programme local de l'habitat (PLH) est aussi l'occasion de s'intéresser à la qualité des appartements récemment construits sur le territoire.

Une analyse quantitative a été réalisée afin d'identifier les typologies de logements produits et les tendances en cours sur le territoire de la métropole. Une approche qualitative a complété cette analyse afin de mettre en lumière les étapes du projet, qui permettent l'intégration des usages et attentes des habitants. Une troisième phase de travail pourra être amorcée en 2021 afin de proposer un éclairage sociologique sur les aspirations des ménages en matière d'habitat et les conséquences possibles de celles-ci en matière d'urbanisme et sur les parcours résidentiels.

LES LIVRABLES

- Trois notes illustrées restitueront les résultats des travaux de 2020 et 2021 :
 - État des lieux de la production récente de logements collectifs dans la métropole rennaise,
 - Le marché du logement collectif et des produits « investisseurs » dans la métropole rennaise,
 - Prise en compte des usages de l'habitant dans les étapes de fabrication d'un logement collectif.



CHEF DE PROJET

Amélie
LEFOUR

L'observatoire des données sociales (ODS) est réalisé en co-production AUDIAR/APRAS pour l'ensemble de leurs partenaires tous les 2 ans. Cet observatoire est un outil de connaissance destiné à éclairer les réflexions des élus des communes de Rennes Métropole, de leurs collaborateurs, mais aussi celles des services de Rennes Métropole et des autres acteurs locaux. Il vise à apporter une vision détaillée des réalités sociales du territoire et de leurs évolutions à partir de données relevant des champs de la démographie, du logement, de l'enfance et de la famille, des revenus, du chômage et de l'insertion. Les indicateurs sociaux produits par l'ODS viennent alimenter un certain nombre de travaux de l'agence.

LES LIVRABLES

- L'Audiar prend en charge la thématique « Logement » de la publication, et participe avec l'APRAS à l'appropriation, la valorisation et l'animation de l'outil.
- Actualisation de la publication au second semestre ; diffusion et valorisation/présentation fin 2021/début 2022.

CHEF DE PROJET

Karine
BAUDY

Dans la poursuite des travaux réalisés sur les indicateurs jeunesse en collaboration avec l'APRAS, l'outil développé par l'Audiar sera actualisé et enrichi en fonction des besoins de la plateforme jeunesse. Des éclairages sociodémographiques pourront également être apportés aux acteurs à des échelles intercommunales.

Par ailleurs, en lien avec les travaux sur les impacts sociaux de la crise, un focus spécifique sur la jeunesse a été mis en place à la demande du Groupe Projet Chantier Jeunesse de Rennes Métropole. Il s'agira en 2021 d'alimenter les réflexions de ce groupe.

LES LIVRABLES

- Actualisation de l'outil Indicateurs jeunesse (en version numérique).



N° 3306

SUIVI - ÉVALUATION DES POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE

CHEF DE PROJET

Amélie
LEFOUR

Les démarches de suivi - évaluation du Contrat de ville et du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) sont portées par Rennes Métropole. L'Audiar, de par ses différents travaux et observatoires, alimente les outils de suivi - évaluation de ces dispositifs par la production de données et d'indicateurs. Elle alimente également les instances techniques et de pilotage, auxquelles elle participe.

Par ailleurs, les nombreux travaux réalisés dans le cadre du projet « Veille sur le parc social » (N° 3205) contribuent à enrichir la démarche de suivi-évaluation du projet NPNRU.

LES LIVRABLES

- Outil de suivi du contrat de ville : actualisation des données et indicateurs « logement ». diversité des statuts de logement à l'échelle de chaque quartier NPNRU.
- Suivi/évaluation du projet NPNRU : actualisation des 3 indicateurs de la convention NPNRU relatifs à la Suivi des relogements (production de cartographies) pour le groupe de travail Relogement.

N° 3307

SUIVI - ÉVALUATION À MI-PAROURS DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU)

CHEF DE PROJET

Pierre
BURBAN

En complément de la démarche de suivi du NPNRU, l'Audiar finalisera en 2021 son travail de mobilisation des données disponibles au sein des observatoires de l'agence (démographie, habitat, commerce, mobilité...) afin d'en éclairer les enjeux. Ce travail prendra la forme de monographies par quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et constituera une base pour le travail évaluatif final du programme.

LES LIVRABLES

- Monographies par QPV (automne 2021).

N° 3308

LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

CHEF DE PROJET

Pierre
BURBAN

En complément de l'étude publiée en 2019 par l'Insee sur les migrations résidentielles au sein des QPV, l'Audiar apportera un éclairage qualitatif à ces questions en interrogeant des ménages ayant récemment changé de résidence en entrée ou en sortie des QPV. Ce travail permettra de mieux cerner leur motivation et les causes ayant amené ce dernier changement de logement comme la place prise par celui-ci dans leur parcours résidentiel.

LES LIVRABLES

- À définir.

Axe 4

Coopérations territoriales

4.1. Coopérations de proximité

La Métropole rennaise a inscrit dans sa feuille de route du mandat 2020-2026 l'enjeu du développement des coopérations avec ses territoires voisins à l'échelle de l'aire urbaine élargie qui forme un grand bassin de vie.

Dans la continuité de ses travaux initiés depuis plusieurs années pour mieux comprendre les interdépendances et les flux entre territoires, l'agence pourra être mobilisée pour animer un espace de dialogue, de travail et de neutralité permettant de poser un diagnostic partagé et à même d'éclairer différents sujets d'intérêt commun. Parce qu'elle fédère déjà plusieurs EPCI à l'échelle de l'aire d'attractivité de Rennes, l'agence pourra être un outil partagé de réflexion et d'ingénierie pour accompagner la co-élaboration de politiques communes entre les territoires urbains, péri-urbains et ruraux qui ont besoin de travailler ensemble pour mieux répondre aux aspirations de leurs habitants dont on sait qu'ils ignorent les frontières institutionnelles entre les intercommunalités, les SCoT, les pays...

À travers des études dans le champ des mobilités et du télétravail, de travaux sur l'organisation de la fonction logistique à l'échelle du grand hub rennais ou encore une réflexion prospective sur la transformation de la géographie économique du bassin rennais et des lieux de création de richesses, l'agence contribuera à poser les bases de représentations communes des enjeux et des nécessaires collaborations entre territoires interdépendants.

Avec la DDTM35, l'Audiar propose par ailleurs de relancer sur le nouveau mandat, le dispositif InterSCoT à l'échelle de l'aire urbaine rennaise et du département d'Ille-et-Vilaine. Cette démarche propose aux structures porteuses des SCoT de définir un programme d'échanges pour travailler ensemble à une meilleure articulation et coordination de leurs politiques de développement et d'aménagement ou à la construction de positions communes du grand territoire sur les schémas régionaux de planification ou, plus quotidiennement, sur les projets proposés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) ou en Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

N° 4101

L'ACCUEIL DES FONCTIONS LOGISTIQUES DANS L'AIRE URBAINE ÉLARGIE DE RENNES

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

Rennes Métropole souhaite disposer d'une meilleure connaissance de l'ensemble du système logistique sur le grand bassin d'emploi rennais (aire urbaine élargie) et d'un éclairage précis sur les grands enjeux de la logistique du bassin rennais.

L'étude, engagée en 2020, comportera un apport sur les questions de localisation, une analyse fine des vocations (régionale, de proximité, de massification ou d'éclatement) et des spécialités par secteurs (agro-alimentaire, production manufacturière...), des localisations (spécialisation au sein de l'aire urbaine élargie, foncier/occupation des sols).

À partir des évolutions nationales de la logistique, des comparaisons avec des EPCI semblables et des entretiens avec Bretagne Supply Chain, une réflexion sur les évolutions possibles de la fonction logistique au sein de l'aire urbaine élargie sera menée. Les complémentarités possibles entre les EPCI de l'aire urbaine élargie seront également étudiées au sein du contrat de coopération.

Cette étude s'articulera avec le projet portant sur la logistique urbaine (N°1403).

LES LIVRABLES

- Volet diagnostic : mai 2021.
- Volet éléments de prospective : 2^{ème} semestre 2021

N° 4102

L'ORGANISATION DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES DANS L'AIRE URBAINE RENNAISE

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

L'étude a pour objectif d'actualiser la connaissance de la géographie économique locale et analyser les ressorts et les dynamiques passées et actuelles de localisations des activités économiques résidentielles et productives sur le grand bassin rennais.

Elle vise également à entamer une réflexion prospective sur les mécaniques de captation, création et distribution de richesses au sein des territoires de l'aire urbaine rennaise élargie pour éclairer les enjeux économiques et proposer les bases d'une coopération inter-territoriales sur les politiques de développement et d'aménagement économique.

LES LIVRABLES

- 1^{ers} éléments d'analyse (fin 2021).
- Rapport d'étude (2022).

N° 4103

APPUI AU DIALOGUE INTERTERRITORIAL DE PROXIMITÉ

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

Afin de favoriser le développement des coopérations inter-territoriales, l'Audiar apportera sa contribution pour éclairer les diagnostics sur les interdépendances entre la métropole et d'autres territoires, notamment ceux de l'aire urbaine.

L'Audiar participera également à la mise en œuvre d'une ingénierie partagée au service du dialogue entre les territoires et des coopérations sur différents champs des politiques publiques (mobilités, économie, logistique, habitat...), notamment dans le cadre du contrat de coopération métropolitaine.

Les modalités d'intervention de l'agence seront définies lorsque les feuilles de routes politiques seront fixées et qu'aura été confirmée techniquement la commande.

LES LIVRABLES

- Interdépendances entre la métropole et les autres EPCI d'Ille-et-Vilaine (fin 2020 et début 2021)
- Cartographie rapide illustrant les liens entre Rennes et Saint-Malo (1^{er} semestre 2021).
- Accompagnement de la Métropole sur les enjeux d'attractivité (février 2021).

N° 4104

INTERSCOT 35

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

Animé par la DDTM 35 et l'Audiar, l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine est une démarche de coopération et de coordination entre les SCoT d'Ille-et-Vilaine qui s'attache à identifier les enjeux communs auxquels les SCoT du département sont confrontés. L'InterSCoT est également un espace d'échange et de dialogue sur la planification territoriale à la grande échelle.

Si les SCoT réaffirment leur intérêt à cette démarche de coopération, la poursuite de l'animation aura pour objectifs génériques :

- la mise en cohérence des SCoT et la prise en compte des effets de frontières,
- le partage de sujets communs et l'échange des bonnes pratiques entre les élus et les équipes techniques,
- l'élaboration éventuelle de contributions ou prises de positions communes.

La future loi Climat et résilience et l'application du SRADDET breton, approuvé en décembre 2020 ouvriront probablement des sujets d'échanges et réalisations conjointes.

Le début d'année 2021 sera consacré à définir la feuille de route des 2-3 prochaines années en concertation avec les 7 structures porteuses de SCoT en Ile-et-Vilaine.

LES LIVRABLES

- Rencontre avec les présidents de SCoT et leurs équipes pour recenser les attentes.
- Élaboration d'une feuille de route pour les 2-3 prochaines années.
- Mise en œuvre du programme de travail collaboratif selon la feuille de route.

N° 4105 **CONTRAT DE COOPÉRATION** (VOLET MOBILITÉ)

CHEF DE PROJET

Séverine
GROULD

L'Agence reste mobilisée dans l'accompagnement de la Métropole au dialogue engagé avec les intercommunalités de l'aire urbaine élargie de Rennes et les partenaires institutionnels, dans le cadre du Contrat de coopération métropolitaine sur les mobilités intelligentes. Le début d'année 2021 sera consacré à la définition de sujets en fonction des orientations politiques débattues lors d'un prochain Comité de Pilotage.

LES LIVRABLES

- À définir en fonction de la commande.

4.2. Coopérations métropolitaines

Comme les années précédentes, l'Audiar pourra être mobilisée pour accompagner Rennes Métropole dans ses coopérations bilatérales avec les métropoles du Grand Ouest (Nantes et Brest en particulier) ou multilatérales à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Bretagne (Brest, Nantes, Angers).

Pour aider à bâtir des stratégies communes et coportées entre métropoles du Grand Ouest, seule ou avec les autres agences d'urbanisme, l'Audiar pourra réaliser des travaux de type diagnostics thématiques, analyses de dynamiques territoriales, études des interdépendances et des flux entre territoires métropolitains, portraits de l'espace métropolitain Loire Bretagne, appui à la réflexion sur les enjeux d'attractivité...

N° 4201 **PMLB ET COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES BILATÉRALES**

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

L'Audiar apportera un appui aux coopérations menées par la Métropole avec les villes de l'Ouest dans un cadre bilatéral ou en réseau (PMLB).

Les modalités d'intervention de l'agence, seule ou en collaboration avec les autres agences d'urbanisme de l'Ouest, seront définies lorsque les feuilles de routes politiques seront arrêtées et que la Métropole et le PMLB auront confirmé la commande (sous réserve de temps disponible).

LES LIVRABLES

- À définir en fonction de la commande.

Axe 5

Urbanisme et aménagement

5.1. Prospective urbaine

La prospective territoriale a pour objectifs de fournir des éléments pour appuyer et conduire les transitions à l'œuvre en explorant les futurs possibles du territoire et en émettant des hypothèses sur les évolutions probables. Les scénarios, débattus avec les élus, permettent de construire des futurs possibles pour les territoires étudiés quel que soit leur échelle.

L'agence poursuivra ses travaux prospectifs sur les dynamiques urbaines consacrées à l'évolution des villes, à leurs tailles, leurs formes, leurs fonctions, aux transformations imputables à l'essor des technologies de l'information et de la communication, aux défis auxquels elles seront confrontées en termes de cohésion sociale, de mobilité et d'adaptation au changement climatique...

Ces travaux devront alimenter une réflexion collective permettant au territoire de penser son devenir. Ils doivent permettre aux élus de confronter leurs analyses et de construire une « vision partagée ».

Ces travaux portent sur des sites stratégiques pour la métropole, que ce soit les sites stratégiques du SCoT, la deuxième ceinture ou les sites concernés par le tracé des futurs trambus. Ils ont pour objectifs d'aider à la définition des stratégies territoriales en identifiant les enjeux des sites concernés, en proposant des scénarios et en mesurant leur impact sur les politiques publiques (principalement en matière de planification et d'aménagement opérationnel).

N° 5101 **MÉTROPOLE 2050**

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

L'étude s'est attachée dans un premier temps à construire une démarche prospective pour imaginer le futur de la proche périphérie rennaise sur la base de 9 thématiques : démographie, habitat, consommation foncière, emploi et activité économique, mobilités... Cinq scénarios d'évolution à l'horizon 2050 ont été proposés et ont fait l'objet d'une évaluation multicritère qui a permis de caractériser leurs atouts et contraintes.

Elle a permis dans un second temps approfondir l'état des lieux du territoire autour de la deuxième ceinture (état des lieux, fonctionnement, entité paysagère, trafic...) pour anticiper les évolutions possibles et les enjeux territoriaux.

En 2021, l'étude se poursuivra et sera élargie au périmètre de l'ensemble de la métropole dans une démarche de partage des enjeux du territoire entre élus. Une série de séminaires thématiques pourraient ainsi être organisés pour permettre aux élus de construire une représentation commune des défis (démographiques, sociologiques, économiques, écologiques et environnementaux...) qui se posent à une échéance de 30 ans et débattre de leurs conséquences en matière de planification et d'aménagement du territoire métropolitain.

LES LIVRABLES

Phase 1

- Métropole 2050 : diagnostic de territoire et pistes de réflexion (1^{er} semestre 2021).

Phase 2

- Séminaires d'élus pour partager les enjeux d'aménagement du territoire métropolitain à 30 ans (2^{ème} semestre 2021).

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

Des études comparant différents modes de transports pour prolonger les lignes du métro ont démontré l'intérêt des trambus, qui pourraient circuler à l'horizon 2030-2035, dans Rennes et au-delà de la rocade. Cinq sites d'études ont été retenus et font chacun l'objet d'une étude de faisabilité conduite par le service mobilité de la Métropole.

L'Audiar a été mandatée pour mesurer l'impact de ces lignes sur l'aménagement urbain et sur les fonctions urbaines. Il s'agit de saisir des opportunités d'aménagement ou de rénovation urbaine sur des sites qui bénéficieront d'un effet de levier lié à ces infrastructures. Dans le cadre d'ateliers à engager avec les techniciens et les élus des communes, cette réflexion devra permettre d'identifier des sites à forte potentialité d'aménagement et définir des orientations d'aménagement pouvant générer des études plus opérationnelles.

Pour ce faire, l'Audiar s'engagera dans la réalisation d'un atlas cartographique par site puis définira des enjeux thématiques pour alimenter les ateliers d'élus.

LES LIVRABLES**Phase 1**

- Cinq atlas cartographiques commentés.
 - Présentation du contexte urbain.
 - Animation des ateliers de réflexion « élus ».

Phase 2

- Définition des enjeux thématiques par site.
 - Présentation des enjeux et pistes de réflexion pour des projets futurs en ateliers « élus ».

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

Cette étude engagée dans le mandat précédent avait fait l'objet d'une pause en 2020. Elle sera relancée en 2021 à la demande de la commune.

L'étude que réalisera l'Audiar sur la commune s'inscrit dans le cadre de la réflexion qu'elle mène sur la rénovation et le développement de ses équipements. Elle a pour objectif la définition d'un plan directeur d'aménagement pour l'îlot Gare-Loisirs qui permettra de positionner les équipements programmés, d'intégrer dans le projet urbain les espaces publics, de traiter les questions de l'accueil des usagers et des mobilités d'accès, de départ et de stationnement dans l'îlot gare.

LES LIVRABLES

- Orientations d'aménagement pour améliorer le maillage, les fonctionnalités urbaines (espaces verts, circulation, transports en commun et utilisation des équipements publics).
- Définition d'un plan de composition urbaine, plan masse, trame viaire et paysagère (voirie, circulations piétonnes...).

5.2. Projets de paysage

Au-delà des paysages remarquables, l'ensemble de notre environnement a une valeur paysagère. Celle-ci doit s'inscrire au cœur de la démarche du projet de territoire afin de donner un cadre de vie de qualité à la population de la métropole.

L'approche paysagère n'a pas pour unique but de protéger les sites d'exception, elle prend en compte l'ensemble des paysages, dans toute leur diversité :

- les paysages remarquables et ceux du quotidien,
- les paysages dégradés comme ceux de grandes qualités,
- dans les milieux urbains comme dans les campagnes.

En fonction des enjeux d'un territoire, l'objectif d'un projet de paysage pourra être de le conserver, d'accompagner les évolutions ou d'imaginer des transformations sur ses paysages.

N° 5201 **VALORISATION DU SECTEUR CANAL D'ILLE-ET-RANCE / FORÊT DE RENNES**

CHEF DE PROJET

Camille
MORAND

Le secteur autour du Canal d'Ille-et-Rance présente des potentialités importantes en termes de loisirs, de promenade et d'accueil de temps forts culturels pour les trois communes traversées par le canal : Saint-Grégoire, Betton, Chevaigné ainsi que Saint-Sulpice-la-Forêt qui établit le lien entre le canal et la forêt de Rennes. La présence de l'eau pourrait également être un vecteur de fédération des communes concernées autour d'un projet paysager de valorisation de ce site naturel.

C'est l'objet de l'étude qui sera menée par l'Audiar sur ce secteur. Celle-ci pourra également contribuer au projet de sentier métropolitain.

LES LIVRABLES

- Phase 1 : Élaboration d'un plan guide et validation des grandes orientations.
- Phase 2 : Élaboration d'un programme d'actions.
- Phase 3 : Rédaction de fiches-actions.

N° 5202 **VALORISATION DU SECTEUR VILAINE AMONT**

CHEF DE PROJET

Anne
LE THIEC

Le secteur Vilaine-Amont présente des potentialités importantes en termes de valorisation du fleuve. La présence de l'eau pourrait y être un facteur de développement des usages de loisirs, de l'animation culturelle et patrimoniale. Elle pourrait être également un vecteur de fédération des communes traversées par la Vilaine autour d'un projet paysager de valorisation de ce site naturel.

Le projet de voie verte entre Rennes-Vitré sera un élément structurant du projet d'aménagement paysager de valorisation de ce site naturel. L'objectif est ainsi de fédérer les communes du secteur autour d'un programme d'actions visant à accompagner cette infrastructure touristique et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti qui borde la Vilaine. Cette étude pourra également contribuer au projet de sentier métropolitain.

LES LIVRABLES

- Phase 1 : élaboration d'un plan guide et validation des grandes orientations.
- Phase 2 : élaboration d'un programme d'actions.
- Phase 3 : rédaction de fiches-actions.

N° 5203 PARCOURS MÉTROPOLITAIN

CHEF DE PROJET

Camille
MORAND

Un projet de parcours métropolitain a été lancé en 2018 par Rennes Métropole, sur le modèle, entre autres, de celui de Marseille (GR®2013) et du Grand Paris (en cours d'élaboration). Cette initiative vise à mettre en valeur et rendre attractif l'ensemble du territoire de la métropole (« faire destination ») et à fédérer ses communes : les relier les unes aux autres par des chemins repérés, mais aussi les rassembler autour d'une histoire, d'un patrimoine culturel et naturel, de pratiques (sportives, culinaires et de loisirs) partagées (« faire territoire »). Ce projet participe d'une réflexion plus large, également menée par la Métropole et certaines de ses communes, sur l'étude, l'aménagement et la valorisation de son territoire : élaboration du PLUi (dont deux OAP métropolitaines), projet Vallée de Vilaine, proposition d'un schéma directeur pour la valorisation des voies navigables, reprise de la convention « Métropole d'Art et d'Histoire »...

L'Audiar appuie la Métropole dans la mise en œuvre de ce projet en pilotant l'animation de la démarche et en produisant les documents nécessaires à l'élaboration du projet.

LES LIVRABLES

- Le guide d'élaboration du parcours métropolitain.
- Un document capitalisant le travail de recherche de la forme du parcours.
- Les outils (cartes, photos, déroulés) nécessaires à la préparation d'un atelier de territoire.
- [Comité de pilotage] mise en route / présentation des étapes précédentes validation du guide d'élaboration.
- [Comité de pilotage] Validation d'un scénario.

5.3. Espace public

La prise de compétence de la gestion des voiries par la Métropole implique que les parties prenantes de ces aménagements (élus, techniciens de la Métropole et des communes) partagent une culture commune qui permette des interventions cohérentes et ordonnées sur la gestion et l'aménagement de nouveaux espaces.

L'enjeu est de réinventer les espaces publics de nos villes et de nos territoires en fonction de l'évolution des modes de vie et des nouveaux enjeux environnementaux.

L'objectif de l'agence est de capitaliser les expériences contemporaines et de dégager les nouvelles tendances dans l'aménagement des espaces publics. Elle doit accompagner la Métropole dans la diffusion d'une culture commune auprès des élus et acteurs de l'aménagement.

N° 5301 ÉLABORATION D'UN GUIDE DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

La qualité des espaces publics tient souvent à la prise en compte de règles simples mais adaptées à la complexité d'un lieu. Formaliser ces règles est un exercice délicat. Cela peut notamment limiter la créativité de ses concepteurs et leur capacité à prendre en compte l'évolution des usages. Pourtant, la Métropole doit pouvoir s'appuyer sur un document de référence qui puisse à la fois permettre la construction d'une culture commune avec les élus de la Métropole mais

aussi intégrer les enjeux et les objectifs des aménagements à venir au regard des politiques de planification de mobilité et de transition énergétique.

C'est tout l'enjeu de la définition d'un guide d'aménagement des espaces publics pour laquelle l'Audiar a été sollicitée par Rennes Métropole. Pour cela, l'agence alimentera et animera un groupe de réflexion composé de techniciens métropolitains (comité technique issu de différentes directions de l'aménagement, de la mobilité, des services urbains de la voirie) sur les volets susceptibles d'être couverts par cette charte. Surtout, l'Audiar sera en charge de l'organisation de cinq séminaires (de décembre 2020 à septembre 2021) qui feront chacun l'objet d'une synthèse écrite restituée aux participants

LES LIVRABLES

Les synthèses des séminaires serviront de base à l'écriture du guide des espaces publics validé par le comité de pilotage. Ce guide sera composé de plusieurs volets :

- exposé des motifs et du contexte métropolitain,
- définitions des principes d'aménagement,

- processus de production des espaces publics,
- référentiels techniques par thème (documents réalisés par les services de la Métropole).

Cette organisation du document pourra être revue au regard des attentes des élus.

N° 5302

LES NOUVEAUX MODES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

Cette étude a pour objectif de réinterroger les usages de l'espace public au regard de l'évolution des modes de vie, des nouvelles temporalités et des impératifs écologiques.

L'évolution rapide de la société actuelle et les bouleversements qu'elle devrait connaître en raison de la transition climatique en cours obligent à repenser la production de l'espace public, avec une vision plus évolutive mais aussi plus temporelle.

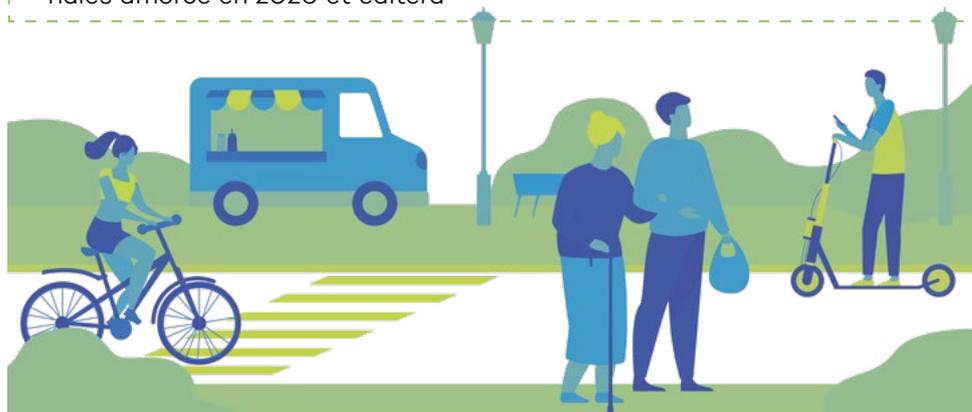
Plus spécifiquement, l'espace public doit répondre à 4 grands enjeux :

- la diversification des mobilités avec notamment le piéton « augmenté » (véhicules à assistance électrique),
- le vieillissement de population avec une mobilité contrainte,
- la privatisation de l'espace public avec les services de mobilité mais aussi les services mobiles (food-truck, terrasses...),
- la participation de l'espace privé à l'espace collectif (exemple des nouvelles galeries commerciales) qui questionne sur la réglementation de ces espaces.

LES LIVRABLES

- L'Audiar poursuivra le travail de recensement d'expériences originales amorcé en 2020 et éditera

un recueil mettant en perspective ces expériences.



5.4. Planification territoriale

La planification territoriale est concrétisée par un ensemble d'outils et de documents d'urbanisme mis à la disposition des collectivités locales pour traduire leur projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie ou déclinés à l'échelle intercommunale ou communale. Les documents d'urbanisme visent à répondre aux besoins quotidiens des habitants : habiter, se déplacer, travailler, consommer, apprendre, se divertir, se soigner. Ils cherchent à préserver et développer la qualité du cadre de vie, en adaptant l'organisation territoriale selon la démographie, en promouvant la mixité sociale et en gérant l'équilibre entre espaces agricoles, naturels et forestiers et espaces urbains. La planification territoriale assure également la cohésion et la solidarité territoriale entre les collectivités urbaines, péri-urbaines et rurales. Enfin, elle anticipe les enjeux environnementaux en rapport avec les activités humaines et les modes de vie : la transition énergétique, l'économie des ressources (eau, énergie, matériaux, sols...), la prévention des risques et des nuisances ou la préservation de la biodiversité.

L'Audiar, comme toutes les agences d'urbanisme, participe à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les Plans locaux d'urbanisme Intercommunaux dont celui de Rennes Métropole. Plus récemment, une des missions de l'agence est d'accompagner les EPCI dans leur démarche de revitalisation de leurs territoires dans le cadre des outils mis en place par l'État (Action cœur de ville, Opération de revitalisation de territoire (ORT), Petites villes de demain).

N° 5401 **TABLEAU DE BORD / ÉVALUATION DU SCoT**

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

Six ans au plus après la délibération portant approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le Pays de Rennes a pour obligation de procéder à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales.

Basée sur l'évolution des indicateurs du tableau de bord 2016 et 2020, l'analyse doit permettre d'identifier si le SCoT a répondu aux objectifs qui lui étaient assignés. Un rapport doit être établi à cet effet. À la suite de cette analyse, les élus pourront délibérer sur le maintien en vigueur du SCoT ou sur sa révision partielle ou complète.

Le rapport est communiqué au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article L. 104-6.

LES LIVRABLES

- Animation des commissions thématiques du SCoT (printemps 2021).
- Rédaction du rapport final (juillet 2021).

MODIFICATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL DU PAYS DE RENNES

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

Le SCoT contient deux documents opposables définissant clairement les orientations et dispositions à respecter par les documents d'urbanisme de rang inférieur (les PLUi en premier lieu) et par certains types de projets : le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et le Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Le Pays de Rennes souhaite modifier le DAC, pas dans ces principes ou règles, mais sur son application à un secteur géographique bien défini : la Route du Meuble (communes de Montgermont La Chapelle-des-Fougeretz, Saint-Grégoire, Melesse et la Mézière) située en Zone d'Aménagement Commercial. En gardant à l'esprit les objectifs initiaux inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) — « Adapter, améliorer et moderniser les sites commerciaux majeurs pour répondre aux évolutions du commerce » et « Améliorer la qualité de l'aménagement et l'accessibilité des zones commerciales en privilégiant le renouvellement urbain et en limitant la consommation foncière » — l'Audiar étudiera et justifiera les possibilités d'ajustements des règles applicables au regard des nouveaux enjeux apparus depuis l'approbation du SCoT en 2015

LES LIVRABLES

L'étude prévoit :

- la réalisation de documents d'étude, conçus pour être présentés en réunion, afin de mettre en débat les solutions possibles d'évolution du DAC,
- la réalisation d'un rapport pour soutenir la saisine de l'Autorité Environnementale (AE) dans le cas de la procédure dite de « cas par cas »,
- le rapport de présentation (dont présentation du contexte,

explication et justification des choix retenus, évaluation des incidences...) qui sera fourni aux différentes étapes de la procédure : envoi en Préfecture et aux Personnes Publiques Associées, enquête publique, insertion dans le dossier de SCoT après approbation définitive,

- le DAC modifié.

CLASSIFICATION DES PÔLES DE PROXIMITÉ

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

L'intensité de la croissance démographique et économique de la métropole s'appuie sur un développement urbain original, assumé comme multipolaire, où l'équilibre entre la ville et la nature participe à la qualité de vie des habitants. Ce développement maîtrisé, avec une armature urbaine composée de pôles urbains aux rôles différenciés, procure certains avantages. Il permet de mailler le territoire en services, équipements et commerces. Ce modèle a permis de limiter l'étalement urbain concrétisé ces dernières années par une décélération des surfaces artificialisées consommées. Toutefois, la capacité des plus petites communes à assurer un service satisfaisant aux habitants est rendu difficile lorsque la croissance de population est forte (écoles, équipements sportifs...). Afin de les soutenir, la Métropole a créé un dispositif de fond de concours à l'investissement en équipements.

Dans ce cadre, l'Audiar est missionnée pour caractériser et typologiser les pôles de proximité suivant la méthodologie qui avait permis de définir l'armature urbaine lors de la révision du SCoT 2015. Les indicateurs seront mis à jour et les évolutions seront analysées afin que la Métropole dispose d'une base objective de connaissance du niveau d'attractivité des communes.

LES LIVRABLES

- Tableau comparatif 2012/2019.
- Note de synthèse.
- Note explicative.

N° 5404

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) SUR LAMBALLE TERRE & MER

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

La Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer souhaite être accompagnée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une opération de revitalisation du territoire (ORT). L'ORT est une convention passée avec l'État en vue de redynamiser certaines portions du territoire. La mission de l'Audiar sera d'accompagner Lamballe Terre & Mer jusqu'à la signature de cette convention. L'agence devra pour cela cerner l'ensemble des partenaires et communes intéressés par l'opération. Des études préalables sont nécessaires. Pour accompagner cette réflexion sur les attentes vis-à-vis de cette opération de revitalisation du territoire, la Communauté d'agglomération désire s'adjoindre le concours de l'Audiar.

LES LIVRABLES

- Note de synthèse sur le contenu des ORT.
- Appui à la rédaction du cahier des charges de consultation.

N° 5405

ANIMATION D'UN CLUB « PETITES VILLES DE DEMAIN » D'ILLE-ET-VILAINE

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

Le lancement du programme Petites villes de demain par l'État vise, dans le cadre du plan de relance, à aider les petites centralités à rebondir après la crise sanitaire. Ce projet piloté par l'ANCT repose notamment sur la mobilisation rapide des collectivités. À ce titre, les Petites villes de demain pourront bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce programme accompagnera pour 6 ans les centralités structurantes, les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité. Les communes lauréates, en lien avec leur EPCI, pourront bénéficier de crédits d'ingénierie territoriale pour recruter des « chefs de projets ».

À la demande de la DDTM 35, l'Audiar sera mobilisée pour animer un club des Petites Villes de Demain breilliennes. Le programme de travail de ce réseau sera défini par les élus et chefs de projet des territoires concernés. Il pourra porter sur l'échange de bonnes pratiques, sur la mise en commun de problématiques, de méthodologies, sur le partage d'enjeux, sur la mutualisation de projets ou tout autre sujet d'intérêt mutuel. Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine sera associé à cette démarche.

N° 5406

INTÉGRATION DU SRADDET DANS LES SCoT

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

Le SRADDET de la Région Bretagne a été approuvé en 2020. Ce document de planification fixe les objectifs de moyen et long termes en lien avec plusieurs thématiques : équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets. Document désormais intégrateur, il se substitue aux schémas sectoriels : SRCE, SRCAE, SRI, SRIT, PRPGD.

La Région Bretagne sollicite les agences d'urbanisme bretonnes pour accompagner en 2021 les SCoT régionaux qui doivent prendre en compte les objectifs du SRADDET et être compatibles avec les règles de ce schéma, notamment en matière de limitation de la consommation foncière. Il s'agira de travailler à un guide opérationnel pour aider les SCoT à intégrer le SRADDET.

Par ailleurs, et en complément de la démarche régionale, l'agence accompagnera plus spécifiquement le SCoT du Pays de Rennes dans les étapes d'intégration du SRADDET. L'agence explorera les traductions possibles des orientations du SRADDET dans le SCoT du Pays de Rennes et évaluera leurs conséquences sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable en vigueur.

En parallèle, l'impact de l'évolution du contexte réglementaire national (notamment la future Loi climat et résilience) sur le document sera analysée.

LES LIVRABLES

- Guide d'intégration du SRADDET Bretagne dans les SCoT. Rennes et présentation en commission d'aménagement du Pays de Rennes.
- Rapport sur l'intégration du SRADDET dans le SCoT du Pays de

N° 5407 **ÉLABORATION DU PLU DE LAMBALLE-ARMOR**

CHEF DE PROJET

Gabriel BOUDIER

Lamballe-Armor, commune nouvelle et principale polarité de la communauté d'agglomération de Lamballe Terre et Mer, souhaite réaliser un plan local d'urbanisme (PLU) à l'échelle de son nouveau territoire qui se compose d'une ville centre, Lamballe, fédérant des fonctions centralisatrices et structurantes pour le territoire et de 8 bourgs qui sont autant de lieux de vie avec leurs propres équipements. La commune présente une partie littorale se déroulant sur un linéaire de côte de près de 8 km. Le PLU sera l'occasion de construire un nouveau projet commun mais aussi d'intégrer les lois-cadres des 10 dernières années et d'harmoniser les règles d'urbanisme.

Après avoir réalisé le diagnostic du territoire en 2020, l'Audiar accompagnera Lamballe-Armor pour la réalisation d'une partie des études et tâches nécessaires à l'élaboration de son PLU, à savoir :

- la concertation par l'animation d'ateliers participatifs avec les habitants, d'un séminaire, de réunions publiques et par la participation aux contenus des divers outils prévus (plateforme d'échanges numériques, panneaux d'exposition sur l'espace public, articles de presse...),
- l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD).

LES LIVRABLES

- Livrets diagnostics par thématique.
- Le PADD.

Axe 6

Réseaux, partenariats et communication



En 2021, en complément des projets définis dans les 5 axes thématiques précédents, l'équipe de l'Audiar sera mobilisée sur les actions suivantes :

CONTRIBUTIONS À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

- Réunions du bureau, réunion des directeurs d'agences, clubs FNAU et rencontre annuelle.
- Participation aux productions de la FNAU et relais des actions de la FNAU vers les membres.

CONTRIBUTIONS À LA FÉDÉRATION DES AGENCES D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE BRETAGNE

- Co-animation du réseau des directeurs et réseaux thématiques.
- Portail numérique Datagences : animation de la démarche, participation au pilotage du projet, contributions aux réalisations.

APPUI TECHNIQUE AUX MISSIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DE RENNES

- Le Codev de la métropole de Rennes est un lieu de dialogue et propositions sur les enjeux territoriaux. Composé d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés, il a pour vocation d'éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains et de contribuer à animer le débat territorial sur la métropole rennaise. Il peut être saisi par la collectivité ou s'auto-saisir. Son programme de travail est arrêté dans le cadre d'un dialogue partenarial avec Rennes Métropole.
- L'équipe technique qui contribue à l'animation du Codev est salariée de l'Audiar.

DATAUDIAR

- Numérisation des observatoires de l'agence, au service des membres, pour favoriser l'accès aux données de connaissance des territoires.
- Actualisation des Portraits de territoires et du Baro'Métropole disponibles en ligne.

CONTRIBUTION AUX ACTIONS DE RENNES MÉTROPOLE EN MATIÈRE DE DATA DANS LE CADRE DU SPMD

COMMUNICATION ET VALORISATION DES PRODUCTIONS DE L'AGENCE

- Newsletter mensuelle numérique d'information sur les publications de l'agence.
- Animation du site web et communication sur les réseaux sociaux.
- Communication institutionnelle : plaquette, rapport d'activités et Programme Partenarial d'Activités de l'agence.

ANIMATION DU PARTENARIAT TERRITORIAL

- Organisation d'événements pour partager les travaux de l'agence et porter à connaissance des élus et acteurs du territoire des éléments de connaissance des enjeux et dynamiques territoriales et favoriser le partage sur les leviers d'intervention des politiques publiques.
- Organisation de temps forts de culture commune sur les enjeux territoriaux.

INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

- Accueil et encadrement de stagiaires.
- Contribution et participation aux travaux de l'IAUR dans le cadre des workshops annuels d'étudiants, ainsi qu'à la chaire « Territoires et mutations de l'action publique » de l'IEP et au développement de collaborations avec des laboratoires de recherche.

ANIMATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE L'AGENCE

PARTENARIAT PAR PROJET

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES OU PARTENAIRES
--	--	------	---------------------	----------------	-------------------------------------

AXE 1 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

1.1 ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER

1101	Observatoire foncier			Plusieurs EPCI	
1102	Mode d'occupation du sol (MOS)			Plusieurs EPCI	CRB
1103	Agriculture et alimentation			Pays de Rennes	
1104	Observatoire habitat-foncier Dinan Agglomération			Dinan aggro	

1.2 BIODIVERSITÉ

1201	Nature en ville				Ville de Rennes
1202	MNIE du Pays de Rennes			Pays de Rennes	

1.3 CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ

1301	Planification énergétique				
1302	Adaptation au changement climatique				CEBR
1303	Urbanisme et santé				
1304	Consommations d'eau potable (CEBR)				CEBR
1305	Suivi du PCAET de Rennes Métropole				

1.4 MOBILITÉS

1401	Enquêtes ménages déplacements (EMD) 2018 et outils de suivi de la mobilité			Plusieurs EPCI	
1402	Urbanisme « transitoire » (évaluation)				
1403	Logistique urbaine				
1404	Tableau de Bord de suivi PDU de Rennes Métropole				

AXE 2 REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

2.1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

2101	Écosystème industriel				
2102	Activités culturelles et divertissements				
2103	Actualisation progressive des écosys- tèmes économiques				CRB
2104	Observatoire du tourisme				
2105	Observatoire économique et suivi de l'impact de la crise				
2106	Observatoire de l'enseignement supé- rieur, la recherche et la vie étudiante				Universités
2107	Impact de la crise dans les territoires bretons (agences de Bretagne)				CRB
2108	Observatoire du commerce du Pays de Rennes			Pays de Rennes	
2109	Obs du commerce de Centre-ville de Rennes				Ville de Rennes
2110	Impact du télétravail dans l'aire d'attraction de Rennes				

 Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

 Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES OU PARTENAIRES
------	---------------------	----------------	-------------------------------------

2.2 FONCIER D'ACTIVITÉS

2201	Potentiels de densification des zones d'activités			
2202	La qualité urbaine et l'attractivité des zones d'activités de proximité			
2203	Schéma d'aménagement économique (SAE) Bretagne Romantique		Bretagne Romantique	
2204	Locations touristiques de courte durée (appui à la Ville de Rennes)			Ville de Rennes
2205	Locations touristiques de courte durée (appui à la Ville de Saint-Malo)			Ville de St-Malo

2.3 FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUES

2301	Observatoire des grands chantiers et de la commande publique			
2302	Observatoire des Finances locales			Communes Rennes Métropole

AXE 3 COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE

3.1 DÉMOGRAPHIE

3101	Observatoire des dynamiques démographiques			
3102	Prospective démographie scolaire			Communes Rennes Métropole, CD 35

3.2 HABITAT

3201	Observatoire de l'habitat de l'aire urbaine rennaise			Plusieurs EPCI CD 35
3202	Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique		Bretagne Romantique	
3203	Observatoire des copropriétés de Rennes Métropole			
3204	Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de Rennes Métropole			Universités
3205	Veille sur le parc social de Rennes Métropole			
3206	Suivi du PLH de Rennes Métropole			
3207	Suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer		Lamballe Terre & Mer	

3.3 MODES DE VIE - COHÉSION SOCIALE

3301	Prospective sur le vieillissement de la population			
3302	Impact sociaux de la crise			
3303	Habitat et modes de vies			
3304	Observatoire des données sociales ODS			
3305	Suivi Jeunesse			
3306	Suivi - évaluation des politiques de cohésion sociale			
3307	Suivi - évaluation à mi-parcours du NPNRU			
3308	Les migrations résidentielles dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV)			

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES OU PARTENAIRES
--	--	------	---------------------	----------------	-------------------------------------

AXE 4 COOPÉRATIONS TERRITORIALES

4.1 COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

4101	L'accueil des fonctions logistiques de l'aire urbaine élargie de Rennes			Plusieurs EPCI	CD 35
4102	L'organisation des fonctions économiques dans l'aire urbaine rennaise				
4103	Appui au dialogue interterritorial de proximité				
4104	InterSCoT 35				Les SCoT 35
4105	Contrat de coopération (volet mobilité)			Plusieurs EPCI	CRB, CD 35

4.2 COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES

4201	PMLB et coopérations métropolitaines bilatérales				
------	--	--	--	--	--

AXE 5 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

5.1 PROSPECTIVE URBAINE

5101	Métropole 2050				
5102	Études quadrants trambus				
5103	Étude urbaine de Corps Nuds				Ville de Corps-Nuds

5.2 PROJETS DE PAYSAGE

5201	Valorisation du secteur Canal d'Ille-et-Rance/Forêt de Rennes				
5202	Valorisation du secteur Vilaine Amont				
5203	Parcours métropolitain				

5.3 ESPACE PUBLIC

5301	Élaboration d'un guide de l'aménagement des espaces publics				
5302	Les nouveaux modes d'aménagement des espaces publics				

5.4 PLANIFICATION TERRITORIALE

5401	Tableau de bord/évaluation du SCoT du Pays de Rennes			Pays de Rennes	
5402	Modification du SCOT du Pays de Rennes			Pays de Rennes	
5403	Classification des pôles de Proximité				
5404	Opération de réhabilitation (ORT) Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer	
5405	Animation d'un club « Petites villes de demain » d'Ille-et-Vilaine			EPCI concernés	Villes concernées, CD 35
5406	Intégration du SRADDET dans les SCoT				CRB
5407	Élaboration du PLU de Lamballe-Armor				Lamballe Armor

 Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

 Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

L'agence

La gouvernance



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

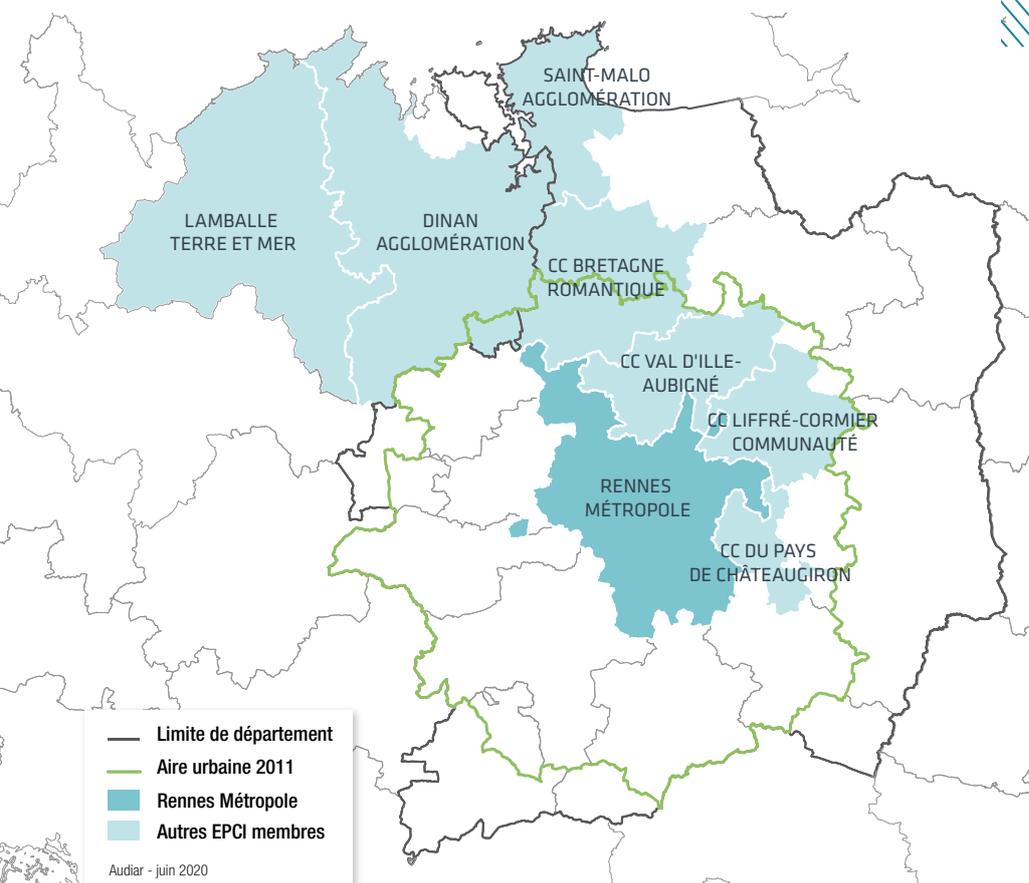
au 1^{er} janvier 2021

- **André CROCQ**
*Rennes Métropole,
Président de l'Audiar*
- **Philippe ALEXANDRE**
DIRECCTE
- **David ALIS**
Université Rennes 1
- **Guillaume BÉGUÉ**
Syndicat mixte Pays de Rennes
- **Laurence BESSERVE**
Rennes Métropole
- **Yannick COCHAUD**
Rennes Métropole
- **Xavier CORDONNIER**
*Chartres-de-Bretagne,
Trésorier de l'Audiar*
- **Olivier DAVID**
Université Rennes 2
- **Marie DUCAMIN**
Saint-Jacques-de-la-Lande
- **Gilles FIEVRE**
DDCSPP
- **Yann GODET**
*Dinan Agglomération,
Secrétaire de l'Audiar*
- **Daniel GUILLOTIN**
Rennes
- **Marc HERVÉ**
Rennes
- **René-François HOUSSIN**
Rennes Métropole
- **Alain JACOBSSONE**
*DDTM,
Vice-président de l'Audiar*
- **Isabelle LAVASTRE**
*Communauté de communes
Val-d'Ille Aubigné,
Vice-présidente de l'Audiar*
- **Anne LE FLOCH**
La Chapelle-des-Fougeretz
- **Éric LESAGE**
Insee
- **Morgane MADIOT**
Rennes Métropole
- **Pierre-Yves MAHIEU**
Saint-Malo Agglomération
- **Bernard MARQUET**
*Conseil départemental
Ille-et-Vilaine*
- **Laurent REBUFFIE**
*Chantepie,
Vice-président de l'Audiar*
- **Sébastien SÉMERIL**
Conseil régional de Bretagne



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- L'État,
- Rennes Métropole,
- Les 43 communes de Rennes Métropole,
- Les Communautés de communes de Châteaugiron, Liffré-Cormier, Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique,
- Saint-Malo agglomération et Dinan Agglomération,
- Lamballe Terre & Mer et Lamballe Armor,
- Le Département d'Ille-et-Vilaine,
- La Région Bretagne,
- Le Syndicat mixte du Pays de Rennes,
- Le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes),
- Les Universités Rennes 1 et Rennes 2,
- L'Établissement public foncier de Bretagne.



L'équipe

ORGANIGRAMME au 15 mars 2021

PRÉSIDENCE

André CROQC
Président

DIRECTION

Alain BÉNESTEAU
Directeur
02 99 01 85 10

Françoise HICHOUR
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Jean-Michel MARCHAND
Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

Hélène RASNEUR
Secrétaire générale
Communication et missions d'appui
02 99 01 85 12

ÉQUIPE D'ÉTUDES

URBANISME PLANIFICATION

Jean-Michel MARCHAND
RESPONSABLE DE PÔLE
Planif. stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL
Cartographie -
Infographie
02 99 01 85 06

Gabriel BOUDIER
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 04

Anne LE THIEC
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE
Tourisme - Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

Camille MORAND
Paysage -
Projets urbains
02 99 01 86 50

DÉMOGRAPHIE HABITAT

Karine BAUDY
RESPONSABLE DE PÔLE
Démographie -
Finances publiques
Économie - 02 99 01 85 02

Dominique GÉRARD
Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Émilie GODET
Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR
Habitat - Équipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN
Démographie
02 99 01 86 48

Erwan TROËL
Développement -
Bases de données
02 99 01 85 25

Pierre BURBAN
Doctorant CIFRE
Cohésion sociale
02 99 01 86 68

ENVIRONNEMENT MOBILITÉ

Emmanuel BOURIAU
RESPONSABLE DE PÔLE
Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

Séverine GROULD
MISSION MOBILITÉ
02 99 01 86 49

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER**
Géomatique - Administration
SIG - 02 99 01 86 66

Rémi FROGER
Gestion des données
02 99 01 86 42

Corinne GUILLEUX
Traitements
de données
02 99 01 86 54

Anne MILVOY
Environnement - Santé -
Aménagement durable
02 99 01 86 47

Johan POQUET
Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

Hélène RASNEUR
RESPONSABLE DE PÔLE
Économie - Finances
publiques - Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE
Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU
Coopérations -
Économie
02 99 01 86 56

Kevin MORVAN
Économie
02 99 01 85 03

Sébastien LEMAITRE
Économie
02 99 01 86 45

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gaëlle CHAPON
RESPONSABLE DE PÔLE
Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Isabelle LONGEANIE
Assistante et chargée
de communication
02 99 01 85 15

Céline RIGOURD
Chargée de mission
02 99 01 85 17



MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
Assistante
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
Assistante
02 99 01 86 46

Didier CARON
Reprographie
02 99 01 86 67

Stéphane GUIGOUREZ
Informatique
02 99 01 86 65

Isabelle JOURDREN
Infographie
02 99 01 86 63

Françoise LANDIN
Veille documentaire -
Réseaux sociaux 02 99 01 86 64

DATAGENCES

Gwendal KERFRIDEN
Data management pour
la Fédération des agences
d'urbanisme et de
développement de Bretagne
02 99 01 85 22

e-mail :
initialesprenom.nom@audiar.org
exemple : f.hichour@audiar.org

Annexe

Liste des projets

AXE 1 Transitions écologique et climatique

THÈME 1.1. ZAN, ÉCONOMIE DE FONCIER	8
N° 1101 Observatoire foncier	8
N° 1102 Mode d'occupation du sol (MOS)	9
N° 1103 Agriculture et alimentation	9
N° 1104 Observatoire habitat-foncier Dinan Agglomération	10
THÈME 1.2. BIODIVERSITÉ	10
N° 1201 Nature en ville	10
N° 1202 MNIE du Pays de RENNES	11
THÈME 1.3. CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ	12
N° 1301 Planification énergétique	12
N° 1302 Adaptation au changement climatique	13
N° 1303 Urbanisme et santé	13
N° 1304 Consommation d'eau potable (CEBR)	14
N° 1305 Suivi du PCAET de Rennes Métropole	14
THÈME 1.4. MOBILITÉS	15
N° 1401 Enquête ménages déplacements (EMD) 2018 et outils de suivi de la mobilité	15
N° 1402 Urbanisme « transitoire » (évaluation)	16
N° 1403 Logistique urbaine	16
N° 1404 Tableau de bord de suivi du PDU de Rennes Métropole	17

AXE 2 Rebond et résilience économique

THÈME 2.1. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	20
N° 2101 Écosystème industriel	20
N° 2102 Étude Activités culturelles et divertissements	21
N° 2103 Actualisation progressive des écosystèmes économiques	21
N° 2104 Observatoire du tourisme	21
N° 2105 Observatoire économique et suivi de l'impact de la crise	22
N° 2106 Observatoire métropolitain de l'enseignement supérieur, la recherche-innovation et la vie étudiante	22
N° 2107 Interagence : suivi de l'impact de la crise dans les territoires bretons	23
N° 2108 Observatoire du commerce du Pays de Rennes	23
N° 2109 Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes (OCCVR)	23
N° 2110 Impact du télétravail dans l'aire d'attraction de Rennes	24
THÈME 2.2. FONCIER D'ACTIVITÉS	25
N° 2201 Potentiels de densification des zones d'activités	25
N° 2202 La qualité urbaine et l'attractivité des zones d'activités de proximité	26
N° 2203 Schéma d'aménagement économique (SAE) Bretagne Romantique	26
N° 2204 Locations touristiques de courte durée : appui à la Ville de Rennes	26
N° 2205 Locations touristiques de courte durée : appui à la ville de Saint-Malo	27
THÈME 2.3. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUES	28
N° 2301 Observatoire des grands chantiers et de la commande publique	28
N° 2302 Observatoire des finances locales	28

AXE 3 Cohésion et justice sociale

THÈME 3.1. DÉMOGRAPHIE – RÉPÉTITIONS	30
N° 3101 Observatoire des dynamiques démographiques	30
N° 3102 Prospective démographie scolaire	31
THÈME 3.2. HABITAT	31
N° 3201 Observatoire de l'habitat de l'aire urbaine rennaise	32
N° 3202 Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique	33
N° 3203 Observatoire des copropriétés de Rennes Métropole	33

N° 3204 Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de Rennes Métropole ..	33
N° 3205 Veille sur le parc social de Rennes Métropole	34
N° 3206 Suivi du PLH de Rennes Métropole	34
N° 3207 Suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer	35

THÈME 3.3. MODE DE VIE COHÉSION SOCIALE **36**

N° 3301 Prospective sur le vieillissement de la population	36
N° 3302 Impact sociaux de la crise	37
N° 3303 Habitat et modes de vie	37
N° 3304 Observatoire des données sociales	38
N° 3305 Suivi jeunesse	38
N° 3306 Suivi - évaluation des politiques de cohésion sociale	38
N° 3307 Suivi - évaluation à mi-parcours du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU)	39
N° 3308 Les migrations résidentielles dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) ...	39

AXE 4 Coopérations territoriales

THÈME 4.1. COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ **42**

N° 4101 L'accueil des fonctions logistiques dans l'aire urbaine élargie de Rennes	42
N° 4102 L'organisation des fonctions économiques dans l'aire urbaine rennaise	43
N° 4103 Appui au dialogue interterritorial de proximité	43
N° 4104 InterSCoT 35	43
N° 4105 Contrat de coopération (volet mobilité)	44

THÈME 4.2. COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES **44**

N° 4201 PMLB et coopérations métropolitaines bilatérales	44
--	----

AXE 5 Urbanisme et projets urbains

THÈME 5.1. PROSPECTIVE URBAINE **46**

N° 5101 Métropole 2050	46
N° 5102 Études quadrants trambus	47
N° 5103 Étude urbaine de Corps-Nuds	47

THÈME 5.2. PROJETS DE PAYSAGE **48**

N° 5201 Valorisation du secteur Canal d'Ille-et-Rance / Forêt de Rennes	48
N° 5202 Valorisation du secteur Vilaine Amont	48
N° 5203 Parcours métropolitain	49

THÈME 5.3. ESPACE PUBLIC **49**

N° 5301 Élaboration d'un guide de l'aménagement des espaces publics	49
N° 5302 Les nouveaux modes d'aménagement des espaces publics	50

THÈME 5.4. PLANIFICATION TERRITORIALE **51**

N° 5401 Tableau de bord /évaluation du SCoT	51
N° 5402 Modification du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes	52
N° 5403 Classification des pôles de proximité	52
N° 5404 Opération de revitalisation (ORT) sur Lamballe Terre & Mer	53
N° 5405 Animation d'un club « Petites villes de demain » d'Ille-et-Vilaine	53
N° 5406 Intégration du SRADDET dans les SCoT	53
N° 5407 Élaboration du PLU de Lamballe-Armor	54



DIRECTEUR
DE PUBLICATION

Alain Bénesteau
a.benesteau@audiar.org

**AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 - www.audiar.org
@Audiar_infos